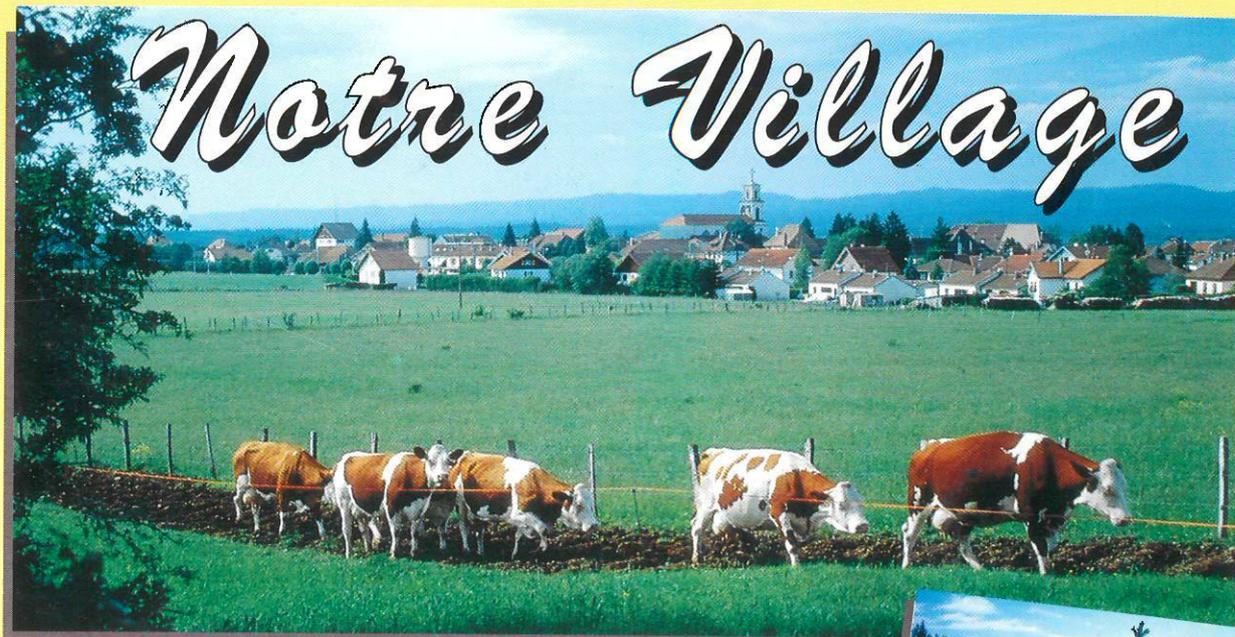


FRASNE

Notre Village



BULLETIN MUNICIPAL

Juin 1999

N°23

LE MOT DU MAIRE

Après les interminables mois d'hiver sur fond de pessimisme, il semblerait qu'avec les beaux jours notre village retrouve vie et activité, et renoue avec le succès, à l'instar des « Amis de la Musique » qui viennent de gravir deux échelons à la fois au prestigieux concours d'OYONNAX.

J'adresse tous mes remerciements et mes sincères félicitations à cette véritable pépinière de jeunes musiciens dont le dynamisme et le travail ont été récompensés par un premier prix amplement mérité.

Il est vrai que FRASNE, cette année, est placé sous le signe de la Jeunesse.

Avec, au mois de mai, l'arrivée de notre emploi-jeune, Mademoiselle Orlane MENIGOZ à qui je souhaite la bienvenue, et la réussite dans son rôle de coordinatrice des actions très diversifiées qui lui ont été confiées par la Commune, l'ADMR et l'AFR, afin d'apporter une aide efficace au monde associatif. Mademoiselle MENIGOZ dispose d'un (petit) bureau en mairie, entrée rue Patet.

Avec, également en mai, l'ouverture de l'accueillant magasin CHAUSSTOP par Corinne qui fait ses débuts dans le commerce avec détermination, et vient aussi renforcer l'activité des commerçants de FRASNE.

Dans le domaine économique la reprise est sans doute lente, mais elle est réelle. Depuis nous avons la satisfaction d'accueillir une nouvelle entreprise dans les locaux vacants par la cessation de la fabrication de rivets. Il s'agit de la société CGTEC, spécialisé dans l'injection de plastique, et dont la présence conforte la société de commercialisation HONSEL toujours très performante.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, la société CEBE nous a informés de son intention de transférer sur le site de FRASNE dès le mois d'août 99, la finition des lunettes optiques, à savoir la décoration et le montage, deux phases de la fabrication qui étaient traitées dans une autre usine. Avec ce transfert, CEBE redevient le plus gros employeur de Frasne.

Le dossier brûlant qui préoccupait le Conseil Municipal depuis plus d'un an, était sans contexte le devenir de l'ESPACE-ACCUEIL suite à la décision de cessation de la gestion par l'UFCV.

Ce centre, que nous avons désiré pendant 5 ans, puis réalisé en partenariat avec l'UFCV, et qui représente pour FRASNE une ouverture au plan social et touristique, a été repris par le Comité d'Entreprise de la RATP. La signature de l'Acte a eu lieu le jeudi.10 / 05 / 99. Les contacts

avec les responsables du CE ont été excellents depuis la première rencontre et c'est pour nous une réelle satisfaction de constater la création d'emplois sur le secteur.

Le centre retrouvera donc sa vocation première: être au service des adhérents - RATP et CAF en acceptant les « bons-vacances » - ainsi que de tous les particuliers ou associations qui auraient besoin de locaux aussi importants.

Les premiers vacanciers arrivent début juillet, nous leur souhaitons, ainsi qu'au personnel, une bonne adaptation à notre région et un séjour riche en découvertes.

Comme nous l'avons annoncé dans le bulletin précédent, l'année 1999 est une année de travaux:

voirie, bâtiments communaux, aménagements divers...

le prochain chantier concerne le Salle omnisports:

- réfection et mise aux normes des cuisines et des sanitaires
- création de vestiaires (conformes) pour les clubs sportifs
- création de locaux annexes (jeunes-spectacles)

Une ombre au tableau toutefois, et toujours dans le cadre du réaménagement:

La menace de suppression du « train des frontaliers » sur la ligne FRASNE-VALLORBE

Espérons que le Conseil Régional saura sauvegarder ce moyen de transport sûr, utilisé par de nombreux travailleurs frontaliers. Nous alertons tous les services concernés.

Malgré cela, je veux rester résolument optimiste, d'autant plus que le recensement nous apporte une bonne nouvelle : la population a augmenté : + 102 soit 1621 habitants pour FRASNE. Pour relancer le locatif, une O.P.A.H (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est programmée dès la mi-septembre.

A tous, anciens et nouveaux Fraignauds, je souhaite de bonnes vacances, surtout aux membres du C.M. Profitez-en bien, car il y aura du travail à la rentrée!

Le Maire,

Jacques NICOLET

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le :

du :

mercredi 9 décembre 1998

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance précédente du 12.11.1998

Pas d'observation.

LE MAIRE INFORME L'ASSEMBLEE QUE LA QUESTION N°9 A L'ORDRE DU JOUR SERA TRAITÉE A HUIS CLOS.

2.0 BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Un document de préparation du Budget Supplémentaire a été remis à chaque conseiller :
Excédent du Budget Bois de 403 725F qui est versé au Budget général.

Budget Général :

Fonctionnement Dépenses 1 189 807 F Recettes 1 504 668 F Excédent :314 861 F

Investissement Dépenses 2 086 964 F Recettes 2 086 964 F

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Supplémentaire présenté.

3.0 URBANISME

Résultats de l'enquête pour l'extension de la scierie LORIN:avis favorable.

4.0 RESULTAT DES APPELS D'OFFRES:

Résultats concernant l'adjudication de 2 lots de la tranche n°3 du lotissement de la Chapelle:

-Lot n°1 A.E.P Assainissement -réseaux secs

-Lot n°2 Voirie

Travaux adjugés au Groupement d'Entreprises JEANNIN/MALPESA pour les montants de :

-Lot n°1 917 413.32 F HT et lot N°2 258 250F HT

Avis favorable du Conseil Municipal.

Etude d'environnement et paysagère du POS : attribuée au cabinet "Espace environnement DEV" à Besançon pour un montant de 39 798 F TTC.

Etude de révision du POS : attribuée au cabinet "Initiative" de Besançon pour un montant de 68 742 F.

5.0 SYNDICAT:

Réunion du syndicat en mairie de Dommartin prévue le 12 Décembre prochain.

-Déchetterie:Une étude de faisabilité est engagée par le Syndicat. La commune de Frasne propose un terrain d'environ 25 ares, situé en zone artisanale, afin que cette déchetterie soit bien centrée sur le territoire du Syndicat.

-Assainissement : pose de la première pierre de la station d'épuration prévue pour samedi 12 Décembre.

6.0 HONSEL

La société BEC ne viendra pas s'installer dans les locaux de l'usine HONSEL. Le conseil municipal décide de contacter des sociétés immobilières afin de trouver un locataire pour ces locaux.

7.0 VERIFICATION AMIANTE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Tous les bâtiments communaux ont été vérifiés par le bureau VERITAS; résultat négatif pour tous les locaux.

8.0 GENDARMERIE

Le Maire a été invité à une réunion d'information et de concertation à Besançon le 13 Novembre dernier avec Monsieur FOUGIER, haut-fonctionnaire, désigné par Monsieur le Premier Ministre, pour rencontrer des représentants des Communes touchées par la réorganisation de la Gendarmerie.

Aucune décision n'a été prise, Monsieur FOUGIER devra rendre son audit pour la fin de l'année.

9.0 CENTRE D'ACCUEIL

Cette question a été traitée a huis clos.

Suite à une rencontre le 1er décembre dernier. Le Comité d'Entreprise de la R.A.T.P est intéressé par l'achat du Centre d'Accueil; le Conseil Municipal est favorable à la vente, et donne l'autorisation au Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette opération.

10.0 ANTENNE COLLECTIVE

L'antenne collective du bâtiment du Crédit immobilier et du lotissement du Petit Marais pose chaque année des problèmes: le conseil municipal décide de régler cette question en proposant une indemnité aux utilisateurs concernés afin qu'ils puissent installer leur propre antenne.

11.0 COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE FAMILLES RURALES

Avec la participation de Mr Dominique MARMIER, élu président de la Fédération départementale du DOUBS Familles Rurales.

Bilan des activités de l'association qui compte 132 adhérents.

Bilan financier: total des charges: 170 343 F; total des produits: 165 333 F, soit une différence de 5009 F.

12.0 DIVERS

Lettre des Infirmières de Frasne

Ce courrier adressé au conseil municipal concerne les interventions de la Médecine du travail dans le Dispensaire.

Une réunion sera organisée par la commune avec les parties intéressées.

Demande de concours de la D.D.A.F pour le renforcement du réseau d'eau et d'assainissement rue de la Chapelle.

Annulation de la demande de concours D.D.E pour la création d'un terrain de camping à Cessay et pour l'étude et la surveillance des travaux de voirie de la ZAC, ces projets ayant été abandonnés.

Ouverture de crédits complémentaires sur l'article 6811 du budget de l'eau qui seront prélevés sur l'excédent du Budget primitif qui s'élève à 231 452 F.

Prise en charge des pertes subies par le service assainissement du fait des consommations d'eau qui ne sont pas facturées (bâtiments publics, équipements publics, etc...) et qui représentent pour les années 1997 et 1998 81 000 F. Cette somme sera transférée du budget général au budget assainissement.

Suite au changement de Receveur Municipal à la Trésorerie de Levier, Monsieur PROST Jean-Paul comptable du Trésor assurera les prestations de Conseil et Budget, l'indemnité correspondante lui sera attribuée.

Convention de passage à signer entre la Commune et Mr Jean-Paul BARTHELET concernant la conduite d'eau pour l'alimentation de la Ferme de Cessay.

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : _

du :

jeudi 21 janvier 1999

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 9.12.1998

Pas d'observation.

2.0 URBANISME

- Prix des parcelles: dans le lotissement de la chapelle, le prix de vente au m² ne représente que les travaux de viabilisation, donc reste assujetti à la TVA de 20.60%.

La baisse de la TVA ne concerne que le prix du terrain (le terrain étant gratuit, le coût est inchangé).

- Lotissement de la Chapelle: dans la rue qui traverse la 3ème tranche, un terre-plein central sera aménagé.

- Terrain devant la Gare: Dans le cadre de l'aménagement de la Place de la Gare, la Commune souhaite trouver un accord avec la SNCF qui est propriétaire en grande partie de cette place (pour mémoire, le monument était construit sur le terrain SNCF), plusieurs réunions sont prévues.

3.0 SYNDICAT

- Déchetterie: une réunion de travail aura lieu le 27 Janvier prochain en mairie de Boujailles concernant les 19 communes du SIADET.

- Station d'épuration: Le Conseil Municipal souhaite un suivi de ce dossier qui sera l'un des plus importants de l'année, il est demandé au délégué responsable de faire le compte-rendu de ce chantier.

4.0 P.O.S

Compte-rendu de la réunion du 19 Janvier 1999: présentation des deux cabinets qui vont suivre la révision du P.O.S.:

- Initiative pour la coordination de la révision,

- Espace Développement pour la partie environnementale.

La commune sera assistée dans ce dossier par Maître COPPI comme consultant conseil.
Prochaine réunion le 12 Février en mairie.

5.0 CENTRE D'ACCUEIL

Maitre LANCE a pris contact avec la RATP, la signature de l'acte devrait avoir lieu dans les meilleurs délais.

6.0 DEMANDE DE LOCAUX

-Monsieur Denis Guyon, sculpteur sur bois s'installera dans les locaux de Monsieur Max Lonchamp, Rue Omer Lamy.

- Monsieur Jean-Pierre Baverel, de Dompierre-les-Tilleuls, demande à louer le bâtiment communal loué jusqu'au 31.01.1999 à la jardinerie Horse Flowers, pour un projet de vente de pièces détachées pour matériel agricole, pose et entretien de climatisation sur véhicules agricoles et automobiles, vente de véhicules de loisirs.

- Monsieur Frédéric Duval s'installe provisoirement dans un local Grande-Rue pour commercialiser des végétaux (lierre, mousse, etc...).

- Le Conseil Municipal souhaite à nouveau faire l'inventaire de tous les locaux disponibles sur la Commune. Une réflexion devra être menée sur les besoins .

7.0 AVENANT CONVENTION POMPIERS

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs propose de prendre en charge le coût des fluides: eau, électricité, fuel, ... ainsi que l'assurance du bâtiment, d'accord sur le principe, le Conseil Municipal décide de ne pas retenir l'offre telle qu'elle est faite, le montant de la participation communale lui paraissant trop élevé (22000F). Le Maire est chargé de prendre contact avec les services pour revoir cette participation .

8.0 TRAVAUX FORESTIERS 1999

Pour cette année, 130 000 F H.T. de travaux sylvicoles sont prévus. La commission des bois se rendra sur place dès que les conditions météorologiques le permettront.

9.0 GENDARMERIE

Le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie est suspendu pour le moment; néanmoins, deux brigades du Jura seront supprimées. Il est à craindre que ce redéploiement continue de façon plus discrète au cas par cas. Mais il est étonnant de constater le manque de mobilisation des habitants de la commune concernant ce projet. Le conseil n'hésitera pas à engager une action collective si notre brigade devait être supprimée.

10.0 DOSSIER ROLET

Monsieur Didier ROLET ayant fait appel de la décision du Tribunal Administratif - qui donnait raison à la commune de Frasne, son appel a été rejeté par le Conseil d'Etat.

11.0 C.A.U.E

La permanence du CAUE qui avait lieu chaque mois en mairie de Frasne, est supprimée. Elle se tiendra désormais à Levier. En conséquence, le conseil municipal décide de ne pas renouveler son adhésion au CAUE.

12.0 TRAVAUX 1999

Voir liste ci-jointe.

13.0 FAMILLES RURALES

Monsieur Dominique MARMIER, Président départemental de l'association Familles Rurales, propose de mettre en place une ludothèque sur le modèle de celle existant à Levier. Le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante .

Les commissions cadre de vie et bibliothèque sont chargées d'étudier ce dossier .

14.0 ASSOCIATION BURKINA TERRE AFRICAINE

Lettre de deux élèves du lycée technique professionnel Jeanne d'Arc de Pontarlier - Melles Valérie GAUBERT et Anne-Lise VALLET en classe de BTA Service en milieu rural et commercialisation - concernant le projet scolaire de voyage d'échanges culturels au Burkina Faso, associé à un projet de coopération. Une exposition pourrait ensuite être montée pour présenter leur travail. Le Conseil Municipal demande à voir le montage financier de leur projet afin d'étudier une subvention éventuelle .

15.0 PETANQUE

Le challenge Patrick LOUETTE aura lieu le 19 Février prochain. L'équipe de la commune sera composée de MM. Christophe JACQUIN, Christian PELLETIER, Maurice VANTHIER et Jean-Charles HUMBEY.

16.0 USINE PETITE

Rendez-vous est pris avec Maître COPPI sur place afin de reprendre le dossier de la Boissellerie PETITE , à savoir les problèmes persistants de condensation , et déterminer les responsabilités des services et des entreprises .

17.0

DIVERS:

- Demande de concours DDE pour mission de maîtrise d'oeuvre pour :
 - La construction de trottoirs ,rue de la Chapelle depuis la R.D 9
 - La création d'une liaison piétonne du Quartier de la Gare au Collège
 - La création d'un nouvel accès à la Sté Parisienne des sciures -prolongement de la rue de la Vieille Eglise .
 - Aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD 471 entre la VC n°40 à Cessay et la rue de Patet.

- Réseau de télédistribution ,lotissements le Petit Marais et le Moulin , l'Antenne collective n'étant plus adaptée ,une indemnité fixée à 500F sera versée aux utilisateurs afin qu'ils puissent installer leur propre antenne ce versement sera fait par la commune sur présentation d'une facture de branchement pour la télédistribution .

- Ouvertures de crédits en attendant le vote du Budget Primitif 1999 , pour :
 - L'opération n° 203 Aménagement divers voirie pour la somme de 7 595 F
 - L'opération n° 222 Cessay pour la somme de 2 032 F
 - Service EAU à l'article 217 pour la somme de 869 F

- Confirmation du déclassement du domaine public de la parcelle située -section B lieudit "Les Vaudins, Gû-d'une contenance de 2ares34ca après enquête publique .

Le Maire : **NICOLET Jacques**

MAIRIE
DE
FRASNE

25560 - DOUBS

Tél. 03 81 49 83 17

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le :

du :

jeudi 11 février 1999

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 21 janvier 1999

Pas d'observation.

2.0 URBANISME

- Certificat d'urbanisme déposé par Mr FERNIOT , pour une parcelle située chemin des contours.
- Certificat d'urbanisme déposé par M. RENAUD Gérard, rue du moulin.
- Déclaration de travaux de Monsieur Benoît MARMIER, pour la construction d'un abri de jardin.
- D.I.A.

3.0 SYNDICAT

Déchetterie : Ce dossier pourrait être étudié dans le cadre du SMECTOM (syndicat de collecte des O.M)

4.0 CESSAY

Suite au décès de Monsieur PETITCOLIN, le fonds de commerce de l'auberge de Cessay est à reprendre , le Conseil Municipal , ouvert à toute proposition , charge Maître LANCE de suivre ce dossier , et de se mettre en rapport avec l'Avocat de la famille .

5.0 GENDARMERIE

Lors de la journée d'inspection , tous les maires du Syndicat , ainsi que Monsieur Philippe Vice-Président du Conseil Général se déclarent unanimes pour le maintien de la brigade de Frasne ,
- au vue de l'activité sans cesse croissante de cette unité ,
- ainsi qu'après la journée du 9.02.99 (730 personnes bloquées dans les neiges , en gare)
il n'est plus besoin de démontrer la présence indispensable de ce service de sécurité en zone de montagne .

Un dossier sera envoyé à Mr le Préfet indiquant les détails d'intervention des services extérieurs

6.0 COMPTE-RENDU DOSSIERS

- Boissellerie PETITE: ce dossier date de Mai 1995. Le Conseil décide d'engager une procédure contre le maître d'oeuvre pour les désordres liés à la conception de l'usine (condensations).
- Usine Honsel: l'assurance dommages-ouvrages devrait régler les sinistres.

7.0 RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES - ECLAIRAGE PUBLIC -

Concerne le lotissement de la Chapelle et l'entrée de Frasne, côté Champagnole: entreprise retenue: Ets GODIN pour 77 426 F H.T.

8.0 SIADET

- Délibération pour l'adhésion des communes de Gevresin, Labergement du Navois et Déservillers. Le conseil accepte l'adhésion de ces trois communes par 15 votes pour, et 2 abstentions. Ces communes adhèrent pour toutes les compétences du SIADET et pour l'OPAH.
- En conséquence les statuts du SIADET doivent être modifiés, pour passer de 19 à 22 communes.
- Travaux à réaliser sur les deux années 1999 - 2000 : aménagement du sentier piéton autour du 3e étang, regrouper les projets concernant la ferme de Cessay, l'exposition tourbières, et la réserve naturelle.

9.0 RECENSEMENT

Le recensement débutera pour l'ensemble de la population le 8 Mars 1999 et se terminera le 3 Avril. Les enquêtrices chargées de la collecte des données sont Mmes GRANDCLEMENT, Elisabeth LACROIX et Alexandra LEPEULE.

10.0 TRAVAUX 99

Le programme des travaux chiffrés pour l'année 99 s'élève à 2 200 000F auxquels il faut ajouter, la mise aux normes du Centre d'animation, la desserte S P S, la zone artisanale, sachant que les travaux dans le lotissement de la Chapelle (2000 000) seront financés par une ligne de crédit ;

11.0 DESSERTE FORESTIERE DU LAVERON

La commune de Frasne est concernée par la parcelle achetée dans la forêt du Laveron. Le Conseil Municipal accepte le schéma proposé par la DDAF et le CRPF concernant le massif du LAVERON afin d'améliorer l'accès de la parcelle communale n° 43.

12.0 FRANCE TELECOM

- *Redevance d'occupation domaine public*

- 150 F par kilomètre ligne, et 100 F par m² de surface au sol occupée, soit pour la commune de Frasne une redevance de 4 050 F correspondant à 27 Km de lignes.

13.0 PROPOSITION DE LA STE EPPI

- *Travaux Espaces verts*

L'Association Départementale pour l' Emploi et l' Insertion, située à Besançon, propose par le biais de la Société EPPI basée à Pontarlier, de nous faire bénéficier d'emplois en CES pour les travaux d'entretien du printemps. Ces emplois concernent des personnes en réinsertion pour une durée de deux ans maximum. Le conseil municipal demandera donc un devis à la Société EPPI pour réaliser ces travaux.

14.0 DEMANDE DE SALLES FAMILLES RURALES

Le Conseil Municipal donne son accord à l' association Familles Rurales pour utiliser les salles de classe lors du prochain centre de loisirs d'été.

15.0 CASERNE DES POMPIERS

Concernant la prise en charge des fluides, le Conseil municipal maintient sa décision de garder la gestion de ces fluides, malgré l'insistance de la direction départementale des secours et incendie.

16.0 LES AMIS DE LA MUSIQUE

Soixante élèves de Frasne sont inscrits cette année à l' Ecole de Musique. Une demande de subvention a été déposée. Cette question sera traitée lors du budget primitif.

17.0 DEMANDE DE M. CYRIL REBOUILLAT

Monsieur Cyril REBOUILLAT participera aux 12e championnats du monde des transplantés aux Pays-Bas du 27 Août au 5 Septembre prochains. Son budget prévisionnel est de 18 000 F. Le Conseil municipal lui accordera une subvention.

18.0 DIVERS

- Destination des Coupes de bois et chablis pour 1999 , mêmes conditions qu'en 1998 .
- Réseau de télédistribution lotissements Le Petit Marais et Le Moulin , suite à la décision prise par le Conseil Municipal le 9.12.1998 , une indemnité de 500F sera versée aux utilisateurs , par la Commune, sur présentation d'une facture de branchement pour la télédistribution .
- Complément de la délibération du 12 Novembre 1998 décidant la vente en zone artisanale à la SCI les Etangs , il est nécessaire de préciser la désignation des parcelles vendues et la ventilation du prix :
 - Parcelle B 564 de 39ares83ca au prix de 79 660 F HT plus TVA
 - Parcelle B 566 de 63ares 80ca au prix de 9 570 F
 - Parcelles B 561-565-556 pour la surface de 25ares 76ca au prix de 51 520 F
 - Pour le prix total de 157 159.96 F
- Achat du tracteur et reprise du Mercedes MB Trac
Acquisition du JOHN DEERE 6310 auprès des Ets Mainy au prix de 255 000F HT avec 1 jeu de bâti fourche pour chargeur pour la somme supplémentaire de 23 000F et cession du Mercedes MBTrac pour le prix de 15 000F .
- Lotissement la Chapelle 3ème tranche , nécessité de modifier l'arrêté de lotir pour les points suivants :
Emprise de la voirie , surface des lots , création d'un îlot dans la voirie intérieure selon dossier joint au dossier modificatif
- . Budget Eau , Report de l'excédent 1997 en Investissement 32 488.40F sur le budget 1998 .

Le Maire :

NICOLET Jacques

**Compte rendu de réunion
Conseil municipal**

Frasne le :

du :

jeudi 11 mars 1999

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 11 février 1999

Pas d'observation.

2.0 URBANISME

D.I.A

Permis de construire:

- Monsieur LHOMME Edouard, de Bief-du-Fourg, dépose un dossier pour la construction d'une porcherie .

Ce bâtiment serait situé avant la sablière, sur un terrain appartenant à Monsieur Sylvain MARMIER, route de Bief du Fourg . Cette porcherie permettrait d'accueillir environ 400 porcs. Le conseil municipal émet une réserve : que l'implantation de cette porcherie se fasse plus en retrait de la route, derrière la sablière.

- Monsieur VITTORI Stéphane dépose un permis pour la construction d'une maison d'habitation située dans la 3e tranche du lotissement de la Chapelle.

Déclaration de travaux pour la Société Marmier-Saillard concernant la construction d'un silo à sciures de 3m x 3m devant leur bâtiment.

3.0 SYNDICAT

- Etude du budget primitif.

- Déchetterie: compte-rendu de la réunion qui eut lieu à Bannans le 4 Mars concernant la commission d'étude inter-communale. L'étude sera faite pour les 186 communes dont les ordures sont collectées et traitées par l'usine d'incinération de Pontarlier. Le bureau d'études sera choisi fin Juin et devra rendre son étude pour la fin Octobre. Le coût de cette étude sera d'environ 500 000 F, subventionnée à 80%. Le secteur concerné représente une population d'environ 100 000 personnes. Le SMECTOM de Pontarlier sera maître d'ouvrage.

4.0 PROJET D'ECOLE

Une réunion eut lieu à Levier à l'initiative de Monsieur COURTAIS, I.D.E.N, afin d'expliquer son projet d'école: un programme d'actions sera mis en place de 1999 à 2001, afin de mettre en réseau informatique toutes les écoles des cantons de Levier et de Pontarlier.

Le matériel informatique sera à la charge des communes: un ordinateur pour 20 élèves. Le coût de liaison Internet sera pris en charge par le rectorat. Un prêt de 1 000 F à 0% sera alloué par ordinateur pour la mise en réseau. Deux animateurs informaticiens seront chargés de former les instituteurs.

5.0 COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE TENNIS- CLUB

En 1998, le Tennis-Club comptait 64 licenciés, dont 49 faisaient partie de l'école de tennis. Le coût de la cotisation annuelle et de la licence est de 700 F.

6.0 LOCAUX DU DISPENSAIRE :

La médecine du travail continuera d'utiliser les locaux du dispensaire après exécution de quelques travaux d'aménagement et de réfection, notamment dans le local utilisé comme salle d'examen .

7.0 COMPTE-RENDU REUNION AMENAGEMENT PLACE DE LA GARE

Selon Madame PACAUD-TOPSENT, représentant la direction de la SNCF de Dijon, le terrain situé devant la gare appartiendrait à la commune. Différents travaux sont envisagés par la SNCF:

- la cabine téléphonique sera placée à la sortie du passage souterrain, à droite de la gare.
- 2 places de car seront aménagées avec borne TER, ainsi qu'une place de taxi, 4 places de stationnement pour loueurs de voitures, et 8 places pour les employés SNCF.
- La démolition du château d'eau pourra être envisagée par la SNCF, si le coût de ces travaux n'excède pas 100 000 F.

Ces travaux seront effectués dans le but d'aménager le stationnement et la circulation Place de la Gare.

La SNCF investira 500 000F pour le réaménagement et l'accueil des voyageurs .

8.0 COMPTE-RENDU REUNION ECOLE DE MUSIQUE

Réunion du 25 Février, concernant MM. les maires de Frasne, de Levier, et MM. les Présidents du SIADET, du Syndicat Intercommunal du Plateau de Frasne, et du District de Levier.

L'école de musique de Frasne désire créer une école intercommunale de musique regroupant toutes les communes qui, ces dix dernières années ont eu des inscrits à l'école de musique de Frasne et/ou de Levier. Les objectifs sont d'améliorer, étendre et développer les services actuellement en place sur Frasne et Levier, par la pérennisation des emplois des intervenants et la création d'un parc instrumental. Une commission de quatre membres a été désignée afin de chiffrer ce projet avant de le soumettre aux élus des communes concernées.

9.0 DOSSIER SIADET- ECONOMIQUE

- Une réunion a eu lieu en sous-préfecture le 10 Mars, concernant l'évolution des dossiers 5B en cours pour les communes du SIADET.

La viabilisation de la zone artisanale (zones 1 Na et 3 Na) d'un montant de 1 600 000 F pourrait prétendre aux fonds 5B et aux subventions du Conseil Général , le Maire doit rencontrer Monsieur le Sous-Préfet pour ce dossier .

10.0 COMPTE-RENDU REUNION C.P.I.E.

- La réforme de la fiscalité des associations pourrait poser problème au CPIE.
- Présentation du projet d'activités pour 1999.

11.0 COMITE DES FETES

La fête des Myrtilles sera axée cette année sur le ferroviaire, avec modélisme et exposition grandeur nature de matériel.

12.0 CLUB DU 3e AGE:

Le Club du 3e Age remercie les ados et leurs responsables pour l'agréable journée qu'ils ont passée ensemble.

13.0 CESSAY

Un projet privé d'aménagement d'un camping 4 étoiles a été présenté au conseil municipal. Ce projet occuperait la ferme de Cessay . Le Conseil municipal accepte le principe de louer la ferme de Cessay, une étude sera réalisée par le futur locataire .

14.0 DIVERS

- Demandes de subvention auprès du Conseil Général :
 - * pour les travaux de réaménagement de la caserne des pompiers (porte sectionnelle) dont le devis s'élève à 110 000F .
 - * pour les travaux de restauration des extérieurs de l'église et du clocher dont le devis s'élève à 400 000F HT .

- Demandes de subvention Crédits Européens et Etat :
 - * pour les travaux de création de voies de desserte pour les zones 1NA et 3NA , le devis établi par la DDE s'élève à 1 600 000F HT.

- Honoraires de l'Architecte Mr Benoit-Pequignet pour la maîtrise d'oeuvre concernant le modificatif du Permis de lotir des 2^e et 3^e tranches du lotissement La Chapelle , montant forfaitaire des honoraires 8 000F HT .

- Honoraires de Mr Vannoz pour la maîtrise d'oeuvre concernant la création de l'escalier intérieur de la mairie , montant forfaitaire des honoraires 5 315F HT .

- Modification de la délibération du Conseil Municipal du 30.07.1998 concernant la surface à soumettre au régime forestier lieudit "Forbonnet", une erreur a été faite , il faut lire parcelles n°508 et 510 contenance à soumettre 63Ha 25ares 20ca et non 63Ha 13ares 80ca .

- Vente de parcelle au lotissement La Chapelle 3^e tranche, à Mr et Mme VITTORI Stéphane , parcelle n° 113.

Le Maire : **NICOLET Jacques**

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU mardi 6 avril 1999

COMPTE ADMINISTRATIF 1998

Le Maire présente le compte administratif 1998 comprenant:

Budget Bois

Budget Général

Budget Assainissement

Budget Eau

Budget CCAS

identique au Compte de Gestion des comptes de la trésorerie de Levier.

Les pièces justificatives: bordereaux de mandats, de titres, factures sont mis à disposition pour consultation.

Après lecture des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal APPROUVE A L'UNANIMITE LE COMPTE ADMINISTRATIF 1998

AFFECTATION DES RESULTATS 1998:

-BUDGET BOIS, décide d'affecter le résultat de l'exercice 98 qui s'élève à 239 917.10 F d'excédent de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement pour 118 680 F au report en fonctionnement pour 121 237.10F

-BUDGET GENERAL, décide d'affecter le résultat de l'exercice 98 qui s'élève à 2 403 029.91F d'excédent de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement pour 931 501,01F au report en fonctionnement pour 1 471 528,90F

-BUDGET ASSAINISSEMENT, décide d'affecter le résultat de l'exercice 98 qui s'élève à 268 837,43F d'excédent de fonctionnement au report en fonctionnement pour 268 837.43F

-BUDGET EAU, décide d'affecter le résultat de l'exercice 98 qui s'élève à 398 589.66F d'excédent de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement pour 48 607.99F au report en fonctionnement pour 349 981.67F au report en fonctionnement pour 349 981.67F

-BUDGET CCAS, décide d'affecter le résultat de l'exercice 98 qui s'élève à 5 714.77F d'excédent de fonctionnement au report en fonctionnement pour 5 714.77F

Le maire J. NICOLET

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU mardi 6 avril 1999

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1999

Le Maire propose le Budget primitif 99, un document complet de préparation avait été mis à disposition au Conseil Municipal:

BUDGET BOIS

Fonctionnement : Dépenses 386 237	Recettes 600 000
Investissement : Dépenses 220 830	Recettes 220 830
Excédent 335 000 versé au Budget Général	

BUDGET GENERAL

Fonctionnement : Dépenses 5 841 386	Recettes 4 719 666
Investissement : Dépenses 10 161 495	Recettes 10 161 495
Excédent 684 808	

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : Dépenses 414 472	Recettes 425 635 excédent 280 000
Investissement : Dépenses 193 548	Recettes 106 525
l'excédent d'invest.98 était de 165 023	Excédent au BP 99 78 000

BUDGET EAU

Fonctionnement : Dépenses 466 736	Recettes 428 755 excédent 312 000
Investissement : Dépenses 134 682	Recettes 134 682

BUDGET CCAS

Fonctionnement : Dépenses 2 564	Recettes 350 excédent 3500
---------------------------------	----------------------------

Le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le budget présenté par le Maire.

VOTE DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal après proposition du Maire vote une augmentation de 2% des quatres taxes vote à main levée:12 Pour.

Le Maire,

Compte rendu de réunion

Conseil municipal Frasne le :

du :

mardi 20 avril 1999

1.0 Approbation du Compte-rendu de la séance du 11 mars 1999 .

Pas d'Observation .

2.0 Résultat de l'appel d'offres toiture mairie .

- CHARPENTE : devis de 159 449F HT adjudgé à l'Ent.MARMIER SAILLARD pour 102 795F HT.
- FERBLANTERIE : devis de 60 140 F HT adjudgé à l'Ent. GODIN pour 57 687 F HT .
- PLAFONDS : Ent. CHAGROT 14715 F HT.
- RADIATEURS : Ent. CHAGROT-MAGNIN 9 421 F HT
- ELECTRICITE : Ent. GUYOT 6 634 F HT.
- SOLS : Ent. BETTINESCHI 6 020 F HT

3.0 Urbanisme : D I A .

- PERMIS DE CONSTRUIRE :
 - Mr PAULIN Christian , rue des Sorbiers , pour l'aménagement des combles .
 - Mr GARREAU Michel,rue du Capitaine Accart pour la création d'un garage .
 - Mr CHAGROT Guy 25 Rue de la Chapelle, pour la construction d'une station de lavage de véhicules .
 - GAEC VANTHIER pour la construction d'un bâtiment à fourrage de 40m X 17m .
- DECLARATION DE TRAVAUX :
 - Mr ALPY Philippe pour l'ouverture de deux fenêtres .

4.0 Centre d'Accueil .

- La parcelle cédée à la R.A.T.P a été piquetée et représente une surface de 1Ha 11ares 86ca.

5.0 Compte rendu : réunion SYNDICAT du 15 Avril 1999

6.0 Ecole de Musique .

- La Commission des élus s'est réunie afin d'étudier le dossier , les propositions suivantes seront faites à Monsieur Jean-Marc GUINCHARD :
- le SIADET sera conducteur du projet .
- le projet doit être le même pour les 24 communes concernées .
- Le coût par élève ne doit pas dépasser 350F pour l'éveil musical et 2 000F pour les autres cours, ces coûts incluant les participations du Conseil Général et des Communes .
- Les enseignants doivent être employés par Profession Sport et Culture .

7.0 Présentation Ludothèque .

- Une réunion a eu lieu le 18 Mars , avec des responsables de la Fédération Départementale de Familles Rurales , une animatrice de ludothèque et les représentants de la Commune . La Fédération départementale de Familles Rurales du Doubs gère les ludothèques itinérantes . Un comité de pilotage doit être nommé . La ludothèque concerne les enfants de 0 à 6 ans . La Carte d'adhérent à l'Association Familles Rurales est obligatoire pour accéder à la ludothèque , (ce qui pose problème) le Maire est chargé de rencontrer les responsables à ce sujet .

La Commune mettra à disposition de l'association le préau de l'école maternelle . Une convention doit être signée entre la Commune et la Fédération .

Le financement de ce projet est assuré par la CAF , le Conseil Général, et la Commune . Le Coût pour la Commune s'élève à 20 000F pour une ouverture de la ludothèque chaque semaine ,le mercredi après-midi .

Il existe déjà plusieurs ludothèques itinérantes sur le secteur : Morteau , Villers le Lac , Le Russey et Levier .

8.0 Travaux ONF 1999 .

- Résultats des ventes de bois de chablis du 15 avril 1999 à NEY :

* Cessay = 347 m3 pour 37 000F , soit 106F/m3 sur pied .

* Bois des Auges : 141 m3 pour 31 500F , soit 223F/m3 sous écorce .

9.0 Musée Claude MAINY .

- Monsieur MAINY demande à la Commune une parcelle de terrain afin d'étudier la réalisation du projet de musée de la vapeur et du modélisme de Franche-Comté . L'atelier de réparation des machines resterait à Dompierre .

Le Conseil Municipal donne un avis favorable .

10.0 Déchetterie .

- Une réunion a eu lieu le 17 Mars à la déchetterie de Pontarlier afin d'étudier le cahier des charges du projet .

11.0 Emploi jeune . Salle pour les jeunes .

- Mademoiselle Orlane MENIGOZ , âgée de 25 ans est embauchée comme animatrice en contrat emploi jeune , à partir du 21 mai . Mlle MENIGOZ travaillera pour l'ADMR , la Commune et Familles Rurales .

Le Conseil Municipal adresse tous ses remerciements à Mesdames CHENEVEZ , NICOLET et GIRARD , ainsi qu'à tous les adolescents et bénévoles qui ont participé à l'opération de collecte pour le KOSOVO .

Le Conseil Municipal décide d'étudier rapidement la création d'une salle de jeunes .

12.0 Tirage des Jurés .

- le tirage au sort à partir de la liste électorale a désigné : Mme BOLE Yvette ép. MARMIER , Mme MACLE Denise ép. BOZINO , et Mme LOUVAT Andrée ép. VANTHIER

13.0 Questions Diverses .

- Passage dans Frasne de la 14^e randonnée des voitures anciennes le 26 juin prochain .
- Tennis-club : Mme GIRARDET remplace Mr Dominique MARMIER à la Présidence du Club.
- La Commune a sollicité la SNCF pour l'étude d'un projet de ferroutage au départ de la gare de Frasne , afin d'acheminer les camions à destination de l'Italie via la Suisse .
- La Commune a proposé aux commerçants une jardinière à placer devant leur magasin , charge à eux d'entretenir les plantations . Cette initiative a été très appréciée , puisque 18 commerçants ont répondu favorablement .
- Dispensaire , des paravents de séparation ont été achetés pour rendre plus aisées les visites médicales de la médecine du travail .
- CPIE : proposition de réalisation de bornes pédagogiques pour l'arborétum de la Place du marché, qui fera partie intégrante de la Réserve naturelle .
- Fête des Mères : la réception aura lieu le vendredi 28 mai à la salle d'animation .
- Demande de locaux par les contrôleurs laitiers , salle de réunion, bureau et sanitaires .
- Assemblée générale de la Pétanque Franoise qui compte 90 sociétaires , l'association demande le passage de la commission municipale chargée des travaux (infiltrations se produisant dans un mur) .
- Budget Assainissement , virement de crédits du compte 628 au compte 658 pour la somme de 145 682F.
- Budget Eau , suite à la décision de la pose de la conduite d'eau "Chemin de Combressand" par le Syndicat des eaux pour alimenter les constructions de Mrs Boiteux et Gaillard , le Syndicat ayant facturé à la Commune , décide de procéder au recouvrement du remboursement par les bénéficiaires .
- Ventes de parcelles Lotissement la Chapelle 3^e tranche : à Mr GOISSET Jean la parcelle n°96 et à Mr BOIROT Jean-Paul la parcelle n°111 .
- Projet de réaménagement et d'extension des annexes de la Salle polyvalente ; la maîtrise d'oeuvre concernant l'étude a été confiée à Mr BENOIT- PEQUIGNET, Architecte le montant forfaitaire de rémunération s'élève à 3 000F HT .
Une demande de Subvention auprès du Conseil Général est déposée pour les travaux de mise aux normes :Vestiaires Foot-Sanitaires -Cuisine-Salle polyvalente ,le devis des travaux s'élève à 900 000F .
- Suite à la décision de révision du POS , le Conseil Municipal décide de soumettre à la concertation de la population les études préalables à l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 1na (parcelle 544 et parcelle 468) dans le but de créer une zone d'activité .
- Suite à l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 25 mars 1999 , le Conseil Municipal décide de créer le poste d'agent d'entretien qualifié de 34H30/39^e et de supprimer le poste d'agent d'entretien de 34H30/39^e .
- Suite à la décision du 9.12.1998 , la SARL HONSEL actuellement liée à la Commune par un crédit-bail du 23.09.1991 est autorisée à sous-louer la partie disponible des locaux 20 rue du Lhotaud à l'Ent.C.G.TEC INJECTION jusqu'à la fin du crédit-bail .
- Le Conseil Municipal autorise la modification des statuts du SIADET article 3- 3^eème alinéa , pour prendre en charge la compétence électricité .

14.0

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion**Conseil municipal**

Frasne le :

du :

jeudi 20 mai 1999

1.0 Approbation du compte - rendu des séances du 6 et 20 avril 1999

Pas de remarques.

2.0 Ludothèque:

L'association Familles Rurales prend en compte la remarque du Conseil municipal du mois dernier et accepte que la ludothèque soit accessible à toutes les familles . Ce service pourrait se mettre en place à l'école maternelle le mercredi après-midi.

3.0 Urbanisme:

- Permis de construire déposé par Monsieur Thierry PIGHIN au lotissement du Coin du Bas pour une maison d'habitation.

- Déclarations de travaux:

- Monsieur Jean-Pierre VUITTON, pour la pose d'un vélux sur sa maison, et pour la construction d'un chalet abri de jardin de 2m x 2,5m.

- Monsieur Lucien BOLE, pour l'élargissement de son balcon.

- Certificat d'urbanisme demandé par Monsieur Christophe BOITEUX concernant la parcelle où il a construit sa maison.

- Le conseil municipal accepte de vendre à Monsieur ROUSSELET une pointe de terrain situé derrière sa maison, et accepte de louer une parcelle de terrain à Messieurs Claude BOUVERET et ANTINI, mais se réserve le droit de disposer ultérieurement de cette parcelle.

- Déclaration de perte de récolte de 50% pour l'année 1998, concernant Monsieur Jean-Marie LHOMME, causée par l'invasion des campagnols route de Bief-du-Fourg. La commission des impôts donne un avis favorable à cette déclaration.

- D.I.A.

4.0 Travaux:

- Caserne des pompiers: le réaménagement de la caserne de Frasne prévoyait le remplacement des portes de garage existantes, par des portes sectionnelles. Selon le Département, compte-tenu des dimensions des camions, il serait nécessaire que les portes fassent 4 m x 4 m. Ces normes étant incompatibles avec le bâtiment, le conseil municipal décide de reprendre contact avec la S.D.I.S .

- Mairie: L'Entreprise MARMIER SAILLARD a commencé les travaux de réfection du toit .La première phase consistait à redresser la ferme principale d'au moins 12 cm , travail parfaitement réussi .

Le plafond du hall de la mairie est à refaire en bois à la place du plexiglass actuel.

Les locaux créés à l'étage ont été proposés au SIVOM, le prix de location a été fixé à 1 000 F par mois.

- Salle omnisports: Le conseil municipal décide de lancer l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la cuisine et des vestiaires, et continue d'étudier la création de salles à l'extrémité du bâtiment.

5.0 Matériel communal:

Coût d'un chargeur pour le tracteur John Deere: 33 000 F posé , option godet à dents: 5 400 F.

Reprise de l'ancienne fourche: 20 000 F soit un coût total d'achat pour les deux outils de 18000 F.

6.0 SIADET:

Le conseil municipal prend une délibération afin de déposer les trois dossiers suivants en Préfecture pour prétendre aux fonds 5 B européens et aux subventions FEOGA et FEDER, dans le cadre du SIADET:

- Aménagement du chemin piétonnier autour du 3ème étang .
- Aménagement de la ferme de Cessay, écomusée. Il est à noter qu'un dossier doit être déposé par un particulier afin de créer un camping 4* à Cessay.
- Aménagement de la réserve naturelle: réactualisation des panneaux et pontonnages.

7.0 Développement économique:

- Usine Honsel: La société CG TEC - société d'injection de pièces plastiques - est devenue locataire d'une partie des locaux de l'usine.
- Bâtiment relais: Monsieur J.Pierre BAVEREL serait acquéreur de la cellule du bâtiment relais. Le conseil municipal accepte de proposer à Monsieur Bayerel un crédit bail à prix coûtant (subventions déduites) sur une durée de 10 ou 15 ans.

8.0 Ventes de bois:

- Vente du 15 Avril à Ney:
Parcelles 1 à 3 du bois des Auges: 135 m3 sous écorce pour 31 500 F à M. Locatelli J. - C.
Parcelles 4 à 5 à Cessay: 338 m3 sous écorce pour 37 000 F à Calvi S.A.
- Vente du 27 Avril, les Fins:
- 168 m3 pour 36 000 F à Monnet Sève S.A.
- 529 m3 pour 220 000 F à SARL Chauvin Frères de Mignovillard.
- Prochaine vente prévue: le 27 Mai à Damprichard.

9.0 CPIE:

Compte-rendu de l'assemblée générale du CPIE, le 30 Avril 1999.

10.0 Compte-rendu de réunion sur les emplois CES et CEC.

Cette réunion s'est tenue à Pontarlier en présence de Monsieur le Sous-Préfet .

11.0 P.O.S.:

Etude des changements de zone .

12.0 U.F.C.V.

L'UFCV a décidé de couper le courant et de résilier l'assurance du bâtiment sans respecter la clause de la convention entre la Commune et l'UFCV stipulant que cette dernière reste responsable des bâtiments jusqu'à la signature de la vente .

13.0 Divers:

- Monsieur BRON Christian, de Sombacour, propose ses services pour gérer une déchetterie inter-communale, à suivre
- Monsieur Didier ROLET demande des délais de paiement de la taxe de raccordement. Le conseil municipal accepte: 2 000 F par mois pendant 8 mois.
- Prochaine parution du Bulletin municipal vers le 20 Juin 1999. Les articles sont à déposer en Mairie avant la fin du mois de Mai.
- les Honoraires de maîtrise d'oeuvre de Mr D. VANNOZ concernant l'étude et la direction des travaux de restauration de la toiture de la mairie s'élèvent forfaitairement à 18 665 F HT (8.50% du montant des travaux)
- Demandes de subvention sur les fonds Européens 5B , dossiers déposés :
 - * Aménagement de la réserve naturelle , devis estimatif des travaux 90 000F HT .
 - * Réhabilitation et aménagement de la ferme de cessay ,devis estimatif 370 000F HT.
 - * Aménagement du Sentier autour de l'Etang du Moulin , devis estimatif 280 000F HT .
- Aire de jeux de l'Ecole maternelle : c'est le jeu "l'île aux oiseaux" qui a été choisi pour un montant total de 30 879.63F , la coopérative scolaire de l'école maternelle participe à cet achat pour le montant de 5 000F .

VILLAGE FLEURI

Dans le souci d'améliorer le cadre de vie du village tout au long de l'année, la commune poursuit ses efforts en matière de fleurissement, notamment par la création d'espaces verts et fleuris, et l'installation d'un bac à fleurs devant chaque commerce.

Le concours des villes et villages fleuris a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des communes, et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes.

La commune s'est inscrite à ce concours et espère que ses efforts seront récompensés.

Nous remercions tous les habitants qui, d'une manière ou d'une autre, embellissent leur maison, balcon... et contribuent ainsi à rendre encore plus agréable le village.

SECTEUR ADOLESCENTS

M^{elle} MENIGOZ Orlane, emploi-jeune est chargée par la municipalité de gérer le secteur adolescents (dès 14 ans).

Des activités commencent à se mettre en place:

Durant la période juillet/août, des activités par période de trois jours (du mardi au jeudi) seront proposer sur divers thèmes:

- Rebalisage du sentier pédestre, réfection du parcours de santé,
- Création d'animaux en bois pour améliorer l'arboretum,
- Mini-Camp,
- Préparation du futur écomusée de Cessay,

ainsi que des animations ponctuelles les samedi.

A partir de la rentrée 99/00, les adolescents pourront participer à diverses activités:

- Le mercredi de 14h à 17h,
- Le samedi de 14h à 17h et de 20h à 22h.
- Les vacances scolaires:mardi, mercredi et jeudi.

Le bureau situé à la mairie est ouvert à toutes suggestions le mercredi matin de 11h à 12h.

OPERATION KOSOVO

Printemps 1999

Les ados du CHANTIER JEUNES qui fonctionne sous la responsabilité de la mairie, se sont mobilisés pour apporter un peu de réconfort aux populations victimes de la guerre.

Après une large campagne d'information auprès de la population, les Frainiauds ont répondu massivement à cet appel et nous avons vécu un élan de générosité sans précédent puisque **plus de deux tonnes** ont été récupérées en vêtements, chaussures, nourriture...

L'occasion est donnée aux jeunes et à nous, représentants de la mairie, pour remercier du fond du coeur les généreux donateurs, les adultes bénévoles qui ont trié, chargé, déchargé les colis, ainsi que les entreprises de Frasne qui ont mis leurs véhicules à disposition pour assurer le transport de cette collecte à Pontarlier.

Les ados qui ont mis toute leur énergie dans cette action, ont été sensibles au fait d'avoir été reconnus comme partenaires à part entière dans cette opération. Leur souci était de savoir la suite donnée par les associations humanitaires à cette collecte.

Nous avons reçu des nouvelles par l'association EMMAUS et la CROIX-ROUGE et profitons de ce bulletin pour vous en faire part. (lettres ci-jointes)

ESPACE JEUNES P A I O

L'ESPACE JEUNES P A I O a pour mission d'aider les jeunes de **16 à 26 ans**, à résoudre l'ensemble des problèmes que pose l'insertion sociale et professionnelle, en assurant des fonctions d'accueil, d'information et d'accompagnement.

Pour la commune de Frasné, 37 jeunes ont été suivis en 1998 par la structure; certains sont entrés en formation, d'autres ont bénéficié de contrats de travail divers (apprentissage, CDD, CDI, qualification, insertion).

Les efforts de tous, en matière de formation et d'accès à l'emploi des jeunes, les propositions de parcours (Etat, Région) sont toutes reconnues et encouragées comme autant de remèdes à la précarité à laquelle trop de jeunes se trouvent encore affrontés.

Si des chiffres concernant le chômage des jeunes apparaissent meilleurs, si les emplois jeunes connaissent le succès que l'on sait, n'oublions pas que ceux qui fréquentent l'Espace Jeunes demandent de plus en plus de temps, d'écoute et de suivi.

A Frasné, nous rappelons qu'une permanence est assurée le **2^{ème} vendredi de chaque mois, de 15 h à 17 h à la mairie.**

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des renseignements, il faut appeler le 03.81.46.54.61 à Pontarlier.

Au sujet de cette permanence, nous déplorons que certains jeunes, convoqués à leur demande, ne répondent pas à la convocation et ne daignent pas s'excuser; d'autres ne donnent pas suite aux propositions qui leur sont faites.

ENTREPRISES COLLECTIVITES

Vous êtes commerçant, artisan, industriel, collectivité, vous avez besoins d'un renfort dans votre activité, nos associations intermédiaires vous proposent du personnel pour tous types de travaux annuels et ponctuels :

- ◆ manutention
- ◆ livraison
- ◆ nettoyage
- ◆ travaux de bâtiment
- ◆ entretien
- ◆ distribution
- ◆ affichage
- ◆ inventaire...

Nous vous proposons une information et une aide à la gestion des mesures pour l'emploi (contrats de retour à l'emploi, contrats de qualification...).

UNE OFFRE DIVERSIFIEE

PARTICULIERS ASSOCIATIONS

Vous êtes un particulier, une association, vous avez besoin d'un coup de main, nos associations intermédiaires peuvent mettre à votre disposition une personne compétente qui répondra à vos attentes dans différents domaines :

- ◆ aide à domicile
- ◆ ménage
- ◆ jardinage
- ◆ ramassage de feuilles
- ◆ déneigement
- ◆ petite manutention
- ◆ courses
- ◆ travaux intérieurs...

Nos associations vous permettent de bénéficier de réductions d'impôts, dans le cadre des emplois familiaux.

DES INTERVENTIONS MULTIPLIES

DE NOMBREUX AVANTAGES

- ◆ Du personnel demandeur d'emploi, déclaré et adapté à vos besoins
- ◆ Des mises à disposition rapides de personnel
- ◆ Un accompagnement professionnel et social tout au long du contrat
- ◆ La prise en charge du contrat, des déclarations légales, de la fiche de paie
- ◆ Des tarifs adaptés
- ◆ Un vaste territoire d'intervention...

UNE PROCEDURE SIMPLE

HAUT-DOUBS TREMPLIN

Nous vous informons que l'association HAUT-DOUBS TREMPLIN assure une permanence à :

MAIRIE de Frasne
le 3^{ème} mardi de chaque mois
de 8 h 30 à 11 h.

Nous vous rappelons que ces permanences ont pour objectif de recevoir d'une part, des demandeurs d'emploi afin de les accompagner dans leurs recherches, et d'autre part, des personnes susceptibles de proposer des travaux correspondants aux possibilités de la structure.

Pour une bonne organisation des permanences, les personnes intéressées doivent impérativement s'adresser au siège social de HAUT-DOUBS TREMPLIN:

43 Faubourg St Etienne
25300 PONTARLIER
(Tel: 03.81.46.62.74)

ANIMATION CÔTE

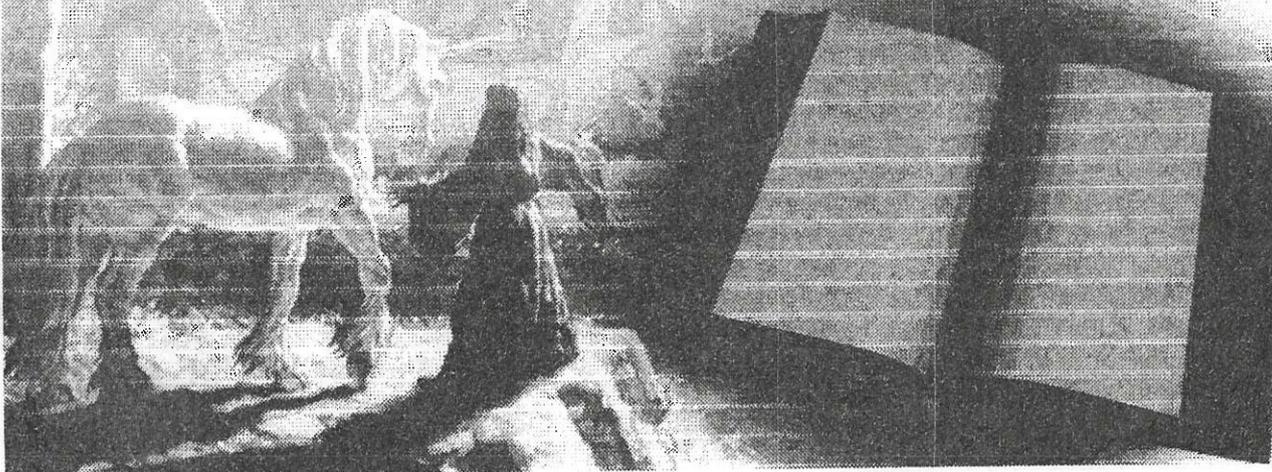
Depuis le début de l'année, trois séances d'animation conte se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Les enfants, tous âges confondus, ont pu partager leurs idées à la suite de l'écoute de différentes histoires et faire la rencontre de multiples personnages. Chaque séance fut suivie d'ateliers de dessin et d'un petit goûter.

Les œuvres de tous les enfants sont affichées dans la salle de la bibliothèque.

Face au vif succès qu'a remporté cette nouvelle activité, nous avons décidé de réitérer l'expérience pour la rentrée prochaine.

Tous les enfants sont donc invités à venir s'émerveiller, rire et s'émerveiller au contact des livres et de leur belles histoires. Les dates des prochaines séances seront communiquées par affiches.

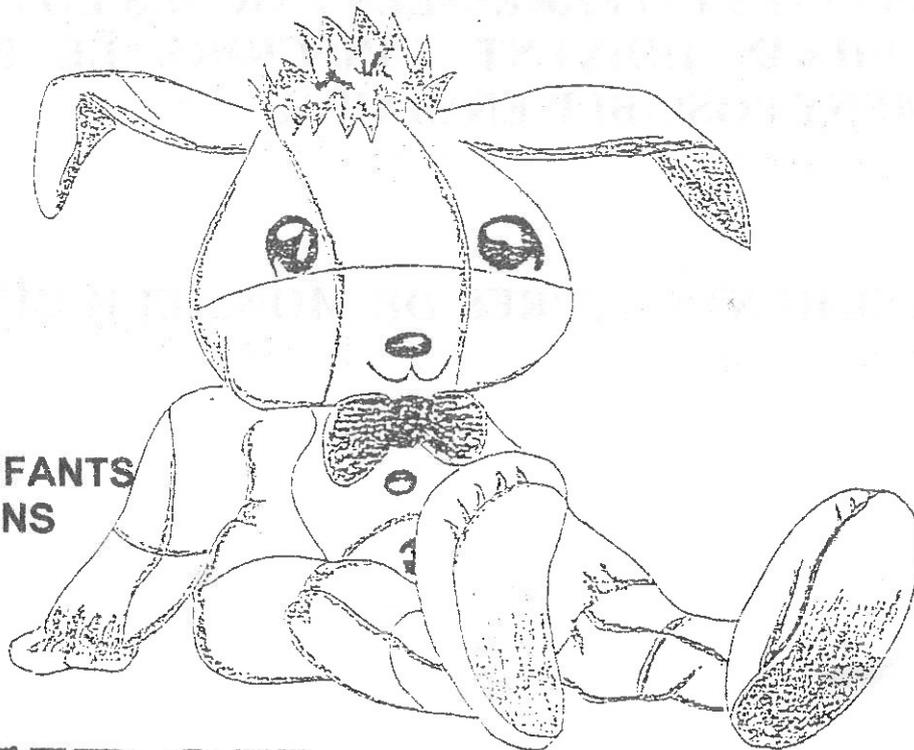
A NOTER : pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les samedis de 13h30 à 14h30.





FAMILLES RURALES

La Ludothèque Petite Enfance Itinérante



POUR LES ENFANTS
DE 0 A 6 ANS

P'TIDOU

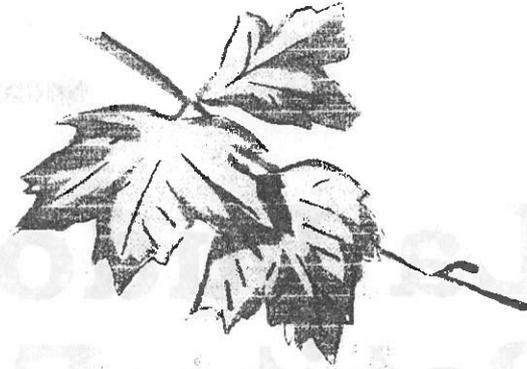
TOUS LES 15 JOURS, LE MERCREDI APRES-MIDI A L'ECOLE
MATERNELLE DE FRASNE A PARTIR DE LA RENTREE
SCOLAIRE (septembre 99)

MAIRIE

DE

FRASNE

25560 - DOUBS



**LES PERSONNES INTERESSEES PAR DES LOTS DE
BOIS A BILLIN DOIVENT S'INSCRIRE LE PLUS
RAPIDEMENT POSSIBLE EN MAIRIE**

**RENSEIGNEMENTS AUPRES DE MONSIEUR DUVAL
ANDRE**

O.P.A.H.

**Pour valoriser votre Habitat:
mobiliser des aides techniques et financières
tel est l'objet de la mise en oeuvre d'une « OPAH » (Opération
Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) sur les communes du
S.I.A.D.E.T. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de
Développement de l'Economie Touristique).**

Les Elus des communes du S.I.A.D.E.T. ont souhaité mettre en oeuvre une opération en faveur de la réhabilitation du patrimoine bâti ancien dont la charge de la réalisation de l'étude de faisabilité a été confiée à l'Association Habitat et Développement Local du Doubs.

Une O.P.A.H. se déroule en deux étapes :

- 1) - une étude de faisabilité qui a pour objet de mesurer les besoins locaux et de réserver des enveloppes de subventions.
- 2) - une phase animation d'une durée de trois ans au cours de laquelle les travaux peuvent être engagés et les subventions octroyées.

Cette opération a pour ambition de vous permettre, par la mobilisation des moyens techniques et humains et financiers (subventions non remboursables et prêts à taux préférentiels) de mener à bien un projet de réhabilitation ou de création de logement dans un bâti ancien.

Cette opération concerne tous porteurs de projets, qu'il s'agisse :

- de propriétaires occupants,
- de populations démunies,
- de personnes retraitées,
- de handicapés,
- de propriétaires bailleurs,
- de locataires,

L'Association H.D.L. peut en effet apporter un conseil et une assistance tant technique que financière à toute personne ayant un projet d'amélioration de l'Habitat.

De l'élaboration d'une esquisse d'aide à la décision jusqu'à la conduite et le suivi des travaux, l'Association H.D.L. peut vous proposer diverses prestations techniques:

L'Association H.D.L. peut réaliser, sans engagement de la part du porteur de projet, une assistance technique et financière à travers la réalisation d'une étude de faisabilité.

Cette étude, outil d'aide à la décision, comprend une esquisse d'aménagement conçue avec le souci d'optimiser les surfaces offertes par le bâti, une préconisation quant à la nature des travaux à réaliser et une estimation du coût des travaux.

L'Association H.D.L. une information personnalisée sur tous les financements (subventions et prêts) auxquels vous pouvez prétendre:

Un conseil gratuit:

Par les conseils gratuits et les informations dispensées, l'Association H.D.L. est un guichet unique concernant les aides mobilisables dans le cadre d'un projet de réhabilitation.

MAIRIE DE FRASNE

TEL : 03.81.49.83.17

INFORMATIONS DIVERSES

APPEL A LOCATIONS:

Les personnes de Frasne ayant un logement à louer sont priées de le signaler rapidement à la mairie de Frasne.

OBJETS TROUVES:

De nombreux objets (clés, ...) sont trouvés et apportés à la mairie, malheureusement personne ne pense venir les chercher.

HIVER RUDE:

Cet hiver a été particulièrement enneigé, et notre village a fait la une des journaux locaux, en effet le 2 février, le T.G.V. en provenance de Venise s'est retrouvé bloqué en gare de Frasne. Ils étaient environ 780 voyageurs, prisonniers de la neige, ils ont été aidés par de nombreuses personnes: les pompiers, les gendarmes, les bénévoles, ... Les voyageurs ont été nombreux à écrire pour remercier tous ces gens qui les ont aidés, pour leur accueil, leur efficacité, leur gentillesse...

**Les trains de Venise
bloqués dans le haut Doubs**

**Electricité
et transports perturbés**

Deux trains et 800 voyageurs bloqués en gare de Frasne, deux milles foyers sans électricité, des centaines de conducteurs bloqués sur les routes... L'abondance des chutes de neige causent de sérieuses perturbations sur le haut-Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort.

Marée blanche

sur la Franche-Comté

120 ans d'histoire de la gendarmerie (deuxième partie)

par Lucien BOLE

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons laissé nos gendarmes au moment où ils prenaient possession de la caserne construite par la commune en 1879.

Si le bâtiment paraissait fonctionnel pour l'époque, il faut souligner le fait qu'aucun chemin ne déservait alors la caserne, ni la gare d'ailleurs et que les usagers devaient passer sur les terrains privés. Ce droit de passage entraînait une indemnité à payer comme le prouve cette délibération du 9 mars 1885 :

" le conseil municipal vote la somme de 25 francs à Madame Veuve Nicolet Athanase pour indemnité de passage sur son terrain par les personnes se rendant à la gare ou à la gendarmerie "

Mais dans le bail de location de la gendarmerie il était précisé que la commune devait **"fournir à la gendarmerie un chemin aboutissant au centre du village"**

C'est en 1877 que le conseil municipal délibère pour obtenir **" l'autorisation pour faire un chemin pour aller à la gare "**. Ce chemin **"qui prendra naissance sur le chemin d'intérêt commun n°39 en passant entre les maisons Patoz Cyrille et Poix veuve traverserait le clos Chez Jean et aboutirait à la gare des voyageurs"** (délibération du 4 mars 1877) correspond aujourd'hui à " la rue de la gare " qui passe devant la mairie et les écoles.

Mais ce projet est contesté par la moitié des conseillers (6 sur 12) qui préfèrent le tracé qui part toujours du chemin d'intérêt commun n°39 (aujourd'hui La Grande Rue) entre les maisons Lorient et Landry pour aller directement à la gare: c'est la Rue des Marronniers d'aujourd'hui.

Plusieurs délibérations en 1883 et 1884 font état de ces deux projets et c'est le **29 juin 1884** que le conseil tranche définitivement pour le tracé qui correspond à la Rue de la Gare et vote la somme nécessaire pour exécuter le chemin , c'est-à-dire 14 000 francs.

Vous trouverez à la page suivante la copie d'un plan dressé vers 1880 et qui montre que la gendarmerie est construite vers la gare mais que les deux rues: celle de la gare et celle des marronniers n'existent pas. (archives de M. Eric Delacroix)

En 1886 et 1887 ,le conseil vote des crédits pour des travaux à la gendarmerie (pour terminer ce qui ne l'était pas ou pour de l'entretien dans les cinq logements) ainsi que pour l'établissement d'une nouvelle citerne. Celle qui existe **"est trop petite et de construction vicieuse, l'eau n'est pas potable et ne peut servir à l'alimentation, ce qui fait que les habitants de la caserne sont à la discrétion des voisins"**.

Une nouvelle citerne sera creusée sur le côté de la gendarmerie .

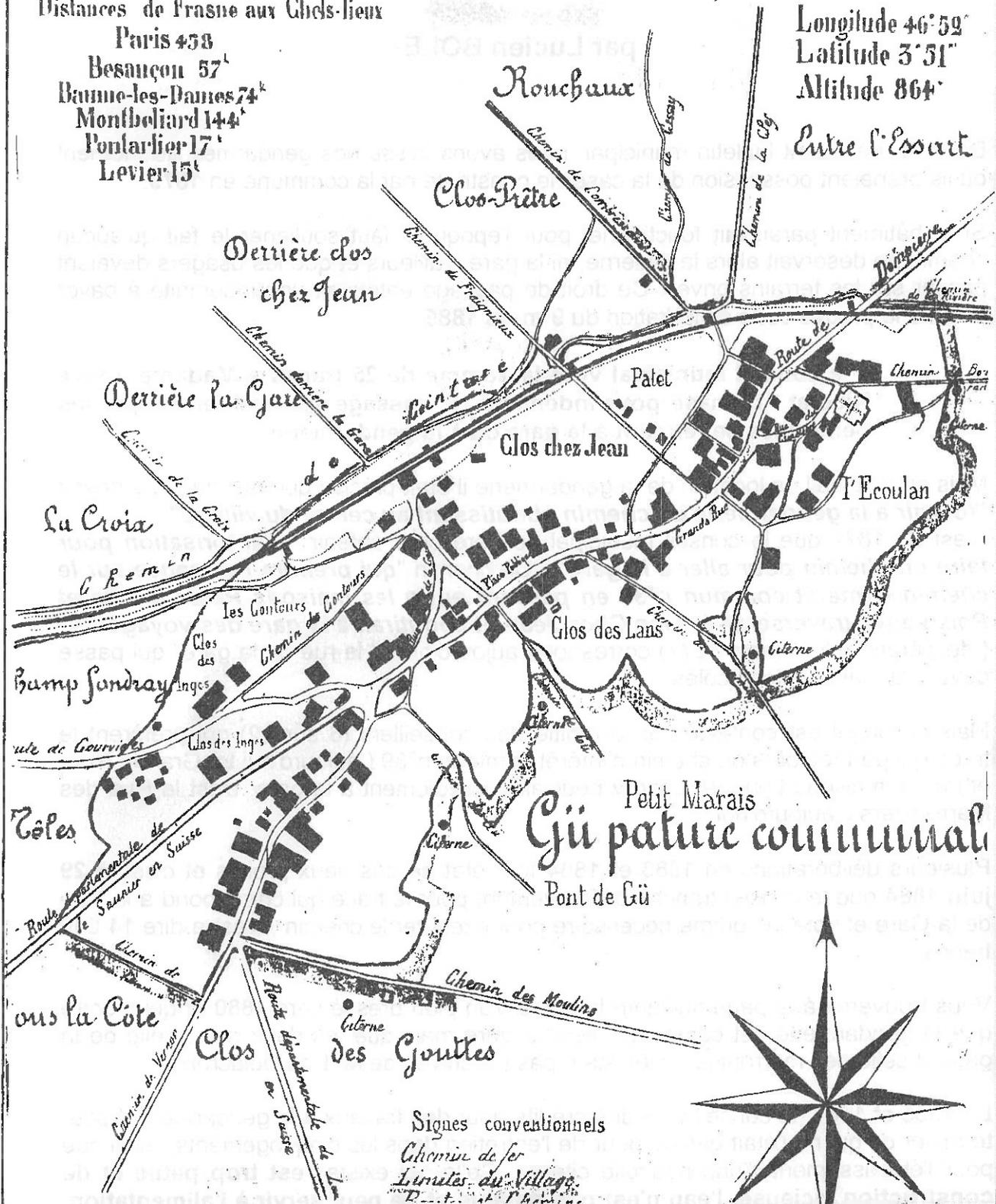
PLAN DU VILLAGE DE FRASNE

Distances de Frasne aux Chefs-lieux

Paris 458
 Besançon 57¹
 Baume-les-Dames 74¹
 Montbéliard 144¹
 Pontarlier 17¹
 Levier 15¹

Longitude 46° 52'
 Latitude 3° 51'
 Altitude 864'

Entre l'Essart



Signes conventionnels
 Chemin de fer
 Limites du Village
 Pont et Chemin

Vers une autre gendarmerie

Le bail de location devant expiré le 25 mars 1891 " le commandant de gendarmerie de Besançon demande alors de connaître le montant du loyer moyennant lequel la commune consenterait à renouveler le bail .

Le conseil à la majorité fixe à seize cent francs le loyer " (délibération du 12 avril 1890).

Mais la commission départementale n'est pas disposée à payer une location annuelle de 1600 francs. N'ayant pu obtenir satisfaction, la commune ne renouvelle pas le bail et la gendarmerie décide alors de s'installer dans un nouveau bâtiment construit par le Département du Doubs (actuellement la maison du Docteur Chesnel, toujours Rue de la Gare).

Je n'ai pas retrouvé la date exacte du déménagement, mais elle se situe en début de l'année 1891. En effet le 11 avril 1891 le maire demande " à examiner la nouvelle affectation à donner au bâtiment qui servait de caserne " et il propose " sa transformation en maison d'école de garçons et mairie".

Le 5 juin 1891 les plans et devis de l'architecte Vernier sont acceptés par le conseil qui vote 8 035 francs pour les travaux qui seront réceptionnés en mai 1893.

Cette transformation va aussi être à l'origine de la " création d'une école enfantine si urgente dans une commune de 1060 habitants". En effet le transfert de l'école de garçons dans l'ancienne gendarmerie laisse un local vacant dans la maison commune près de l'église.

La troisième gendarmerie

La gendarmerie restera dans ce nouveau bâtiment jusqu'en juin 1978 ,date à laquelle les cinq gendarmes s'installent dans la nouvelle caserne construite par le SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple du plateau de Frasne). Il aura fallu moins de deux ans pour que les élus des communes de **BANNANS, BOUVERANS, BOUJAILLES, BULLE, BONNEVAUX, COURVIERES, DOMPIERRE, FRASNE, LA RIVIERE, SAINTE COLOMBE et VAUX ET CHANTEGRUE** décident de mieux loger les gendarmes et leurs familles et améliorer ainsi leurs conditions de travail. Tout le monde était bien persuadé de l'importance de la présence de ce service au coeur du milieu rural.

Le projet est réalisé en partenariat avec le Conseil Général du Doubs qui prend en charge 25% des annuités de l'emprunt réalisé de 1 500 000 F. La gendarmerie donne une location de 75 000 f par an. le reste de l'annuité, soit environ 90 000F, est couvert par les communes dont la moitié à la charge de la commune de Frasne. La moitié restante étant financée par les dix autres communes en fonction de leur population et de leur richesse (effort fiscal).

Cette répartition est fixée pour les 15 ans de la durée du prêt. En 1988 le SIVOM ayant remboursé l'emprunt, il perçoit une location révisée .

Mais dès 1979 ,le programme de renforcement des brigades a prévu un sixième gendarme. Dans le projet nous avons anticipé cette nécessité et la surface était disponible pour créer le logement demandé qui sera réceptionné le 23 avril 1980.

La commune achète l'ancienne gendarmerie

Une fois les gendarmes bien installés dans leurs nouveaux locaux, la commune décide le 30 janvier 1980 d'acheter l'ancienne caserne, propriété du Département du Doubs pour le prix de 210 000 F payable sur cinq années sans intérêt.

Pendant huit ans les logements seront loués à différentes familles. Puis en 1988 le conseil municipal accepte de céder le bâtiment au Docteur Chesnel au prix de 250000 F. La commune gardera pour elle le bâtiment des garages qui sera loué à La Poste puis sera transformé en bureaux.

Avec l'exemple de la gendarmerie dans la commune ,on constate que les bâtiments publics ont connu des fonctions différentes dans le passé et que certains ont même été vendus à des privés.

Mais pour l'instant nous formulons le voeu que la gendarmerie actuelle garde sa fonction initiale le plus longtemps possible et que les projets de suppression soient définitivement abandonnés par nos responsables. Les habitants de Frasné et de tout le secteur ont largement fait la preuve de leur attachement à ce service en construisant à leur charge deux des trois gendarmeries.

Collecte pour les réfugiés du Kosovo par les Ados du Village



Hiver 98/99 Importante chute de neige Beaucoup de dégâts dans les forêts (Parcelle n° Cessay)



Travaux de rénovation : toit de la Mairie



Les employés municipaux embellissent notre village



L'AMICALE DES CHEMINOTS DE FRASNE

Forte d'une quarantaine de membres actifs, elle a été fondée au sortir de la seconde guerre mondiale, en 1947 par des cheminots de l'Équipement (les poseurs...) et dont les Chefs de District étaient présidents d'office. Le but de cette amicale était l'aide aux cheminots dont l'état de santé nécessitait des soins longs et, la Caisse de Prévoyance (caisse maladie de la SNCF) n'existant pas encore dans sa forme actuelle, l'Amicale des Cheminots versait la totalité de ses bénéfices - excepté les dépenses de fonctionnement - au Sanatorium de Cheminots, devenu aujourd'hui l'Association Hospitalière des Cheminots, à laquelle l'Amicale continue, encore à l'heure actuelle, à verser une partie de ses bénéfices.

Outre un ou deux bals ou buvettes, les amicalistes, toutes corporations confondues (Transport et Équipement), consacrent une de leurs activités à l'arbre de Noël, au cours duquel le Père Noël distribue quelques jouets aux enfants, la journée se terminant par un repas partagé en famille entre actifs et retraités, ces derniers étant devenus, au fil des ans, de plus en plus nombreux...

Pour l'année 99, l'activité principale des membres de l'Amicale sera consacrée à la fête des myrtilles des 7 et 8 août? Si d'habitude les cheminots sont présents pour servir les repas du dimanche-soir, cette année, avec l'aide du comité des fêtes, c'est leur métier qui sera mis en valeur. En effet, le thème de la fête des myrtilles 99 sera "le chemin de fer", avec une exposition de matériel grandeur nature et en maquettes. Depuis le début janvier, les réunions se succèdent au rythme de une par mois avec des membres de la Direction SNCF, afin d'obtenir le matériel suffisant pour un événement de grande ampleur et, à en juger le type de matériels présentés, on peut penser qu'il le sera: wagon-nacelle, wagons spéciaux, bourreuse, "Beilhack" (chasse-neige à turbines qui a opéré à FRASNE en février...), grue de relevage (utilisée en cas de déraillement) d'une capacité de 85 tonnes, locomotive 26000, voiture "AGORA" habituellement aménagée en bar-dancing, elle servira pour la fête à la projection de films ferroviaires, maquette grandeur nature d'une rame TER (autorail) de la Région Bourgogne, voiture et wagon CFF... Les modèles réduits seront également à l'honneur avec le Rail-Modèle-Club de VALLORBE qui présentera aussi un diaporama, un modéliste de LOUHANS exposera ses miniatures, la SNCF proposera une vitrine contenant des modèles réduits et installera un stand, les CFF (chemins de fer suisses) seront présents avec le G.I.E. (Groupement d'Intérêt Économique) gérant les TGV "Ligne de Coeur" circulant entre PARIS et LAUSANNE avec un stand de présentation, tandis qu'une expo de cartes postales anciennes ayant pour thèmes la construction de la ligne FRASNE - VALLORBE et notre commune complètera le programme.

Côté animations, le nécessaire a été prévu afin que les visiteurs passent un dimanche mémorable; en effet, une camionnette carrénée en forme de TGV et appelée "Tégévette" sillonnera la fête avec, à son bord, un animateur posant des questions simples sur le matériel exposé, la gare de

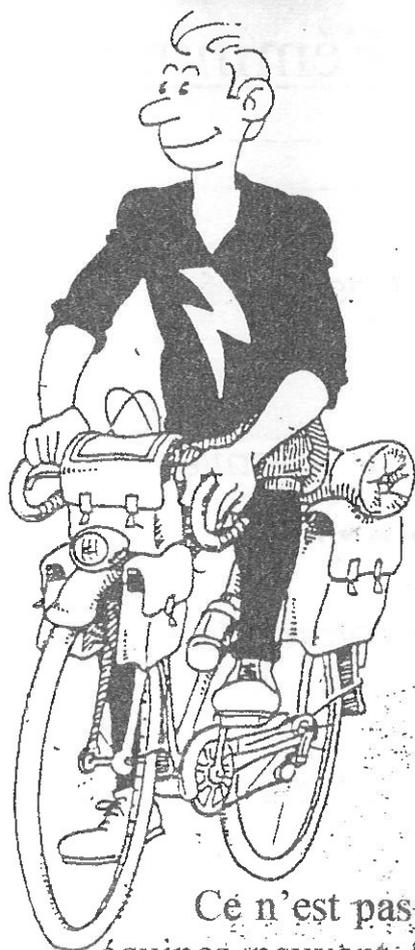
FRASNE et la fête des myrtilles. De plus, des cartes-questionnaires seront mises à disposition du public et devront être déposées dans une urne, un tirage au sort ayant lieu le dimanche-soir à 19H30, au cours duquel le (ou la) gagnant(e) se verra attribuer un voyage aller-retour FRASNE - PARIS en première classe pour deux personnes. Le clou de la journée sera incontestablement la présence d'une rame TGV "Ligne de Coeur" installée à quai toute la journée et que l'on pourra visiter y compris la cabine de conduite. Petits et grands, en répondant correctement aux questions de la "Tégévette", gagneront des lots sous forme de stylos, tee-shirts... et, les personnes intéressées par la circulation des trains, iront visiter le poste d'aiguillage où ils satisferont leur curiosité en posant des questions aux cheminots qui leur feront découvrir leur métier...

Ces deux jours de fête allieront modernité et ancien temps, avec la présence de matériels dernier cri sophistiqués et, l'évocation à travers les cartes postales, des débuts du chemin de fer dans notre commune. Autre temps fort de cette journée de dimanche à remonter le temps, l'Amicale est entrain de mettre sur pied une sorte "d'Avis de Recherche" en conviant tous les cheminots (et ils sont nombreux...) de tous les services (pose, caténaires, Service Electrique, "Exploitation") qui ont travaillé en gare de FRASNE, même de passage, encore actifs ou bien-sûr retraités à venir à la fête des myrtilles, afin de poser pour une photo-souvenir et, garder pour la postérité, l'image de tous ceux qui se sont succédé au fil des années dans les différents services de la gare. Cette opération sera intitulée "Les cheminots du siècle de la gare de FRASNE"... Nous vous donnons rendez-vous à 16h dans la cour de la gare.

A presque cinq mois de l'an 2000, faire se côtoyer TGV et souvenirs de l'ancien temps peut paraître désuet aux yeux de certains, mais c'est une façon de rendre hommage à ceux qui ont fait vivre le train avant nous, qui se sont battus pour le faire durer et nous léguer ce patrimoine qui nous fait vivre et que, en dépit des menaces, nous devons tout faire pour conserver.

Le comité des fêtes et l'Amicale des Cheminots de FRASNE remercient les personnes qui les ont soutenus jusqu'à maintenant et continueront à le faire jusqu'à la fête des myrtilles, notamment la Direction Régionale SNCF de DIJON, la Direction d'Etablissement de BESANCON, la commune de FRASNE, Messieurs TURBERG et les Etablissements DUBREZ qui mettent gracieusement à disposition le hangar à quai où seront installés les maquettes et les stands CFF et SNCF. Alors, les 7 et 8 août prochains, en plus des excellentes tartes aux myrtilles à déguster, pensez à l'Amicale des Cheminots. Et puis d'ici-là, si vous avez des questions à poser sur cette exposition, n'hésitez pas: faites donc un petit tour en gare de FRASNE, il s'y trouvera bien un amicaliste pour vous répondre...

ENTENTE CYCLISTE



Pour la troisième année consécutive, l'Entente Cycliste de FRASNE organise « les 6 heures de Frasne » le dimanche 11 juillet 1999.

L'objectif de l'association est d'abord d'apporter de l'animation dans le village en ce début des vacances. Devant le succès des années passées, nous souhaitons que la participation des habitants soit encore plus nombreuse et que cette journée soit pour tous une occasion de se rencontrer. Pourquoi alors ne pas constituer une équipe en famille, en quartier, en association ...?

Ce n'est pas une course, chacun peut rouler à son rythme et les équipes peuvent être mixtes. Une boucle de 11 km à parcourir en équipe de 2 ou 3 en relais individuel. La périodicité des relais est libre. Des commissaires officiels pointeront le passage de chaque coureur.

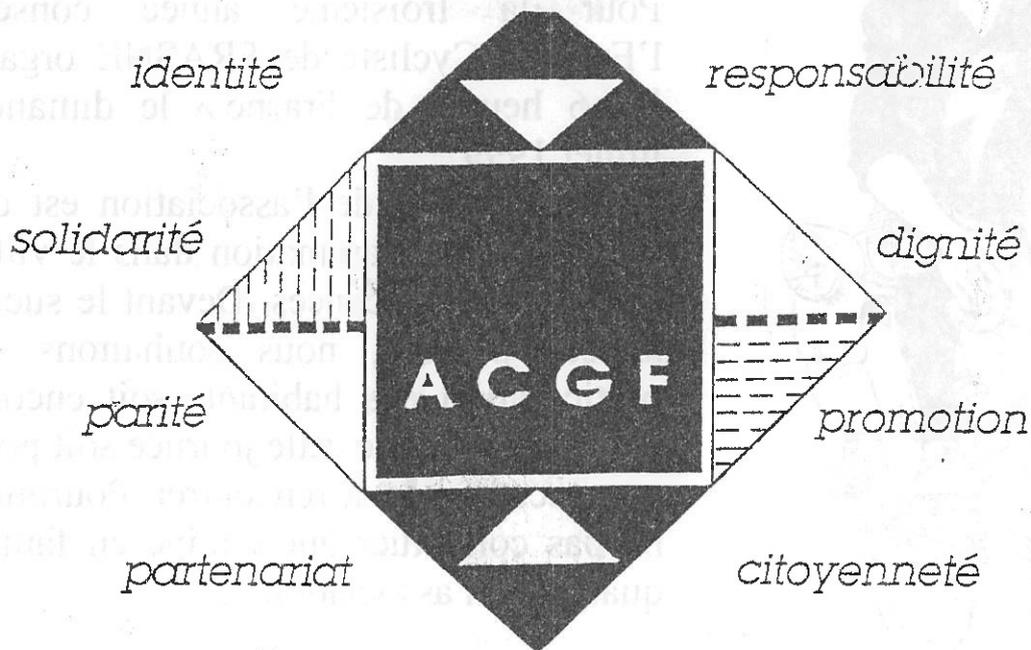
Deux seules exigences sont à respecter:

- Le port du casque est obligatoire
- Présenter un certificat médical ou une licence sportive en cours de validité.

Une médaille souvenir sera offerte à chaque participant. Nombreux lots. Animation et buvette vous attendent à la salle des fêtes le 11 juillet.

Venez nombreux

Action Catholique Générale Féminine



L'A.C.G.F. reste sensible au monde des femmes, elle s'intéresse aux questions du monde actuel.

Toute femme en difficulté doit rester digne, d'autres femmes l'aideront moralement.

Se sentir responsable et être à l'écoute des autres.

Réfléchir sur la façon de vivre l'évangile dans notre société.

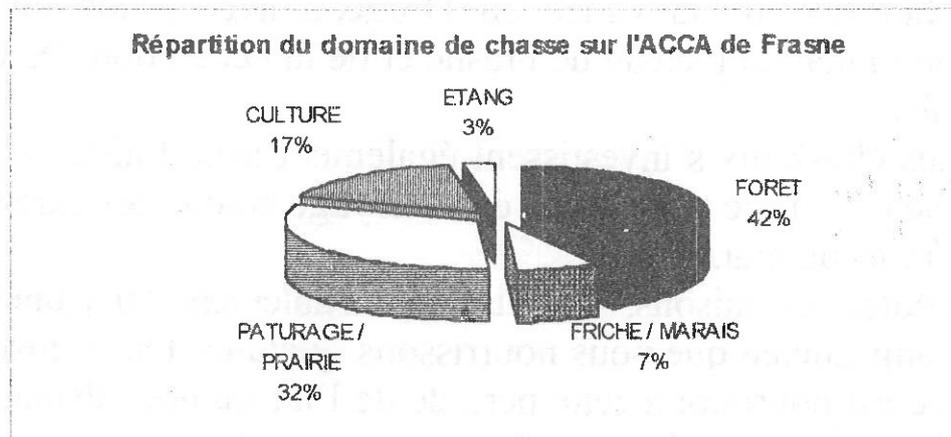
Femmes jeunes, Femmes de tout âge, si vous vous sentez concernées, venez nous rejoindre!

L'équipe A.C.G.F.

A.C.C.A. DE FRASNE (Association Communale de Chasse Agrée)

Cette association de chasse se compose actuellement de 74 chasseurs sur le territoire de Frasne qui représente une superficie de 3280 ha plus 87 ha sur le territoire de Bonnevaux dit « La Joux de Frasne ». Cette superficie se décompose ainsi:

-1407 ha de forêt dont environ 553 ha sont soumis au régime forestier, 240 ha de friches et marais, 1065 ha de pâturages et prairies, 565 ha de culture, 90 ha d'étangs.



Sur ces 3280 ha, nous avons 116 ha de réserve naturelle au bois du Fourbonnet et 157 ha sur le bois de Billin, Bellevue, Morenboz.

Sur les 74 chasseurs qui forment cette association, 43 sont des sociétaires habitants de Frasne; 24 sont ayant droit c'est-à-dire propriétaires sur la commune mais habitant d'autres villages et 7 membres admis qui n'ont pas de terrain sur la commune. Ces membres admis doivent faire une demande de carte tous les ans avant le 1er avril.

9 chasseurs forment le Conseil d'administration: un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et cinq membres assesseurs.

Contrairement à certaines idées reçues les chasseurs ne sont pas obligatoirement des tueurs, nous sommes soumis à des plans de chasse, c'est-à-dire des prélèvements de gibiers. Chaque année le président formule des demandes de bracelets pour les sangliers et les

chevreuils auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture, qui après examen du cheptel sur le territoire en relation avec l'Office National des Forêts décide de l'attribution des bracelets en sangliers et chevreuils, que nous aurons à prélever pour la saison. L'ACCA de Frasne fait également partie d'un G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique) avec 7 autres communes (Dompière, Courvières, Bouverans, La Rivière, Bannans, Bonnevaux et Chaffois). Cette association avec ces 7 communes ont créé un G.I.C. lièvres (G.I.C. de la vallée du Drugeon) pour la protection et la sauvegarde du petit gibier. Comme pour les autres gibiers, nous avons un prélèvement de 7 lièvres pour l'ACCA de Frasne pour la saison de chasse.

Nous avons également formé un GIC zones humides avec 13 communes de la vallée du Drugeon. G.I.C. qui a pour but de gérer les zones humides de la vallée du Drugeon avec l'aide du Syndicat Intercommunal du plateau de Frasne et de la Fédération des Chasseurs de Doubs.

Les chasseurs s'investissent également avec l'aide de la société de pêche pour faire une corvée de nettoyage autour des étangs tous les ans au mois de mai.

Toutes les saisons, nous lâchons également 50 jeunes canards sur l'étang Lucien que nous nourrissons quelques temps jusqu'à l'âge adulte, c'est pourquoi à cette période de l'année nous demandons aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer.

Au mois de septembre, nous lâchons également 100 faisans en 3 lâchés ce qui nous donne une bonne diversification de gibier.

Je ne peux pas vous faire un exposé sur la chasse sans vous parler de sécurité à la chasse, je pense que dans l'ACCA de Frasne, les chasseurs sont assez prudents et conscients du respect de la sécurité envers les autres usagers de la nature tels que les vététistes, promeneurs etc...

Les chasseurs aiment et protègent la Nature comme tous les autres amoureux de cette nature.

Le Président,
PERNY G.

EXCELLENT RESULTAT POUR L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'orchestre d'harmonie des " *Amis de la Musique* " de Frasne a participé ce 30 mai 1999 au 5ème Concours National pour orchestre d'harmonie d'Oyonnax. 14 sociétés étaient inscrites : une en 3ème division, trois en 2ème division, six en 1ère division (dont Frasne), deux en Supérieure et deux en Excellence. Ce retour aux sources pour la société qui avait participé en 1993 à ce même concours (1er Prix en 2ème division, 2ème section) avait comme objectif d'évoluer dans la catégorie 1ère division, niveau obtenu au Concours International de Strasbourg en 1996 dans des conditions que l'on aime à se rappeler (1er Prix ASCENDANT en 2ème division, 1ère section).

Concourant en 3ème position au coté de 5 autres sociétés, l'harmonie de Frasne enchaînait en fin de matinée son programme de 3 oeuvres (Arlequino de R. Cardon puis le fameux "imposé", Highlands de T. Müller et conclu avec American Triptych de R. Roger). Cette prestation, aboutissement d'un travail considérable marqué par 2 concerts courant mai (le 8 à Montlebon et le 22 à Frasne) fut d'une précision, d'une légèreté et d'une finesse rarement atteinte par l'orchestre. Une fois de plus, les nerfs ont tenu, la pression, tant redoutée, a transcendé tout le groupe.

Le résultat annoncé à 18 heures retentit comme un coup de fusil dans les oreilles des musiciens : **1er Prix ASCENDANT** qui propulse l'orchestre directement en **SUPERIEURE**, exploit rarissime à un tel niveau de concours. Désormais parmi les 10 orchestres les mieux classés de Franche Comté, l'harmonie de Frasne dans un délai de 5 ans maximum devra concourir parmi l'élite régionale et nationale. Ce niveau inespéré il y a encore quelques années, permettra aux musiciens d'évoluer au prochain concours dans les plus belles et les plus grandes salles de concert de France.

La société s'est en outre vue remettre un trophée, ainsi qu'un diplôme et pour couronner le tout, un chèque de 5000, 00 FRANCS. Il était écrit que pour ce dernier concours du millénaire, l'harmonie de Frasne devait encore faire parler d'elle. En effet, le directeur Jean-Marc GUINCHARD, Diplômé d'Etat de Direction d'Ensembles à Vent en Juin 1998 s'est vu remettre le prestigieux trophée réservé pour les chefs. C'est Désiré Dondeyne en personne, compositeur contemporain, Président du Jury qui a remis "*ces baguettes*" au Directeur du jour.

Encore une fois, félicitations aux musiciens, directeur, professeurs de l'école de musique et à l'encadrement. L'harmonie de Frasne est devenue en quelques années, grâce à l'école de musique mais aussi à son sérieux et à sa rigueur qui la caractérise, une des sociétés phares de Franche-Comté. Aujourd'hui plus que jamais, la voici placée devant de nouveaux défis et de nouvelles responsabilités qui vont demander à chacun, un investissement supplémentaire.

Ecole de Musique

1) Examens de Fin de Deuxième Cycle (BREVET)

Ces examens se sont déroulés dimanche 6 juin à l'école de musique de Pontarlier pour tous les élèves de niveau Brevet du département .

Formation Musicale (Solfège) :

Léa Zehr Mention Bien
Clément Ménétrier Mention Bien

Instruments :

Hautbois
Virginie Courtebras Mention Bien

2) Examens de 3ème Cycle

Ces examens se sont déroulés dimanche 16 mai au Conservatoire National de Région de Besançon pour tous les élèves de 3ème cycle de Franche Comté .

Instruments :

Clarinette
Marielle Trouttet Mention Bien
Annaëlle Clerc Mention Assez Bien
Trombone
Pierrick Bruchon Mention Assez Bien

Félicitations aux élèves et à leurs professeurs pour ces bons résultats qui démontrent une fois de plus le sérieux et la qualité du travail effectué à l'école de musique .

2) STAGE DE PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL ET MUSIQUE D' ENSEMBLE

Instruments pratiqués :

Hautbois, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d' Harmonie, Trombone, Tuba, Piano, Percussion, Batterie, Guitare, Accordéon.

23 AOUT au 27 AOUT 1999

Ecole d' Agriculture de LEVIER (25)

FRAIS D'INSCRIPTION : Tarif unique : 650 francs (Possibilités d'hébergement)
Vendredi 27 août 1999 : Concert de fin de stage à la salle des fêtes de LEVIER - Entrée Libre.

NIVEAU :

Ce stage est ouvert à tous les enfants et adultes ayant une année d'instrument minimum

Tél 03 81 49 32 43

3) INSCRIPTIONS Ecole de Musique (année scolaire 99/00)

Pour les nouveaux élèves **uniquement**

Mercredi 8 septembre de 16h00 à 19h00

Tél. 03 8149 32 43

Rencontre avec les professeurs d'instrument - Planning -

Mercredi 15 septembre à 17h15

Début des cours : **LUNDI 20 SEPTEMBRE**

Cours de solfège : Mêmes niveaux, mêmes horaires que 98/99

Eveil	Mardi	17h00 à 17h30	Prep	Jeudi	17h00 à 18h00
IM1	Mardi	17h30 à 18h30	Elem1	Jeudi	18h00 à 19h00
IM2	Mardi	18h30 à 19h30	Elem2 - Brevet	Lundi	18h00 à 19h00
IM3	Lundi	17h00 à 18h00			



TENNIS CLUB DE FRASNE

Du nouveau au Club : Après une dizaine d'années de présidence, Dominique MARMIER a souhaité mettre fin à ses fonctions pour pouvoir se consacrer à d'autres activités associatives. Il ne quitte cependant pas le bureau qui, lors de la dernière assemblée générale a été renouvelé et élargi à 9 membres :

- Anny GIRARDET Présidente
- Patrice BUATOIS Vice – président
- Pascale ALPY Trésorière
- Nelly SCHNEUWLY Trésorière adjointe
- Valérie MARMIER « Responsable sportif »
- Jocelyne RYSER Secrétaire
- Bertrand GARNIER Membre
- Florence JOLICLERC Membre
- Dominique MARMIER Membre

Tout le Club remercie vivement Dominique pour son action, tout particulièrement pour la création de l'école de tennis, dont il a été l'initiateur.

Depuis, cette école fonctionne régulièrement à la satisfaction de tous.

Grâce à elle, les jeunes peuvent découvrir la pratique du tennis et assurer l'avenir du Club.

Actuellement, le Club compte 51 licenciés. Cinq équipes (4 jeunes – 1 adulte) ont été constituées pour participer aux championnats départementaux qui se sont déroulés sur avril et mai, à la suite des championnats individuels auxquels 6 joueurs étaient inscrits.

Au total, pratiquement la moitié des licenciés a pu participer à la compétition.

Vous pouvez devenir membre du Club de tennis moyennant la somme de 250 F pour un adulte et 150 F pour un enfant. Une partie de cette cotisation est reversée à la Fédération Française de Tennis (98 F par adulte – 63 F par enfant).

Cette adhésion donne la possibilité d'accéder aux courts, les clés étant disponibles à la Maison de la Presse, à l'Art Scène et auprès des membres du bureau.

Bonne saison à tous...

CLUB DU 3^{ème} AGE ET DE L'AMITIE

Vingt cinq ans déjà, que notre association a vu le jour, sous le nom de « Foyer des Anciens » c'est à partir d'une simple réflexion qu'Adrien, Maurice, Georges et compagnie ont rencontré Omer, lui disant : « si nous avons une salle pour nous retrouver, nous serions mieux qu'au bistrot pour jouer aux cartes » et voilà comment est né le club, ils étaient des précurseurs en ce domaine de loisirs pour retraités, et les Dames furent sollicitées pour venir grossir les rangs et être en majorité dans ceux-ci.

Ceci est l'histoire, mais nous allons de l'avant et invité à communiquer des informations concernant les activités de notre club sur le bulletin municipal qui est diffusé sur notre village, le Comité profite de ce support d'infos... pour annoncer à nouveau un projet qui nous tient à coeur, une journée exposition sur le thème des métiers anciens, et qui aura lieu le dimanche 7 novembre 99. L'idée en est encore à des balbutiements, mais les futurs acteurs sont animés par cette perspective, nous aimerions que cette rétrospective ne soit pas seulement l'oeuvre des adhérents du club mais celle de toutes les personnes de bonne volonté, ayant gardé au fond de leur coeur, une certaine nostalgie du temps passé et nous le ferons revivre l'espace de cette journée. Certes le progrès est bénéfique, il a amélioré les conditions de vie pour le plus grand nombre, mais il est aussi maléfique, ne serait ce que par le chômage qu'il génère, et l'esprit d'entraide qui s'éloigne peu à peu.

Le Comité du club est prêt à vous rencontrer et écouter vos suggestions pour faire de cette journée une rencontre intergénération villageoise dans la bonne humeur, avant qu'on ne tourne la page des dix neuf cent.

Bien cordialement

Jacques JACQUIN

DERNIERE HEURE: L'A.D.M.R. vient de nous proposer d'être notre partenaire associé dans ce projet rétrospective du temps passé.

Je me réjouis de cette collaboration spontanée qui apporte un renfort conséquent pour la réussite de cette journée.

Théâtre du Bric-à-Brac

Après une représentation de "La Farce aux pois" donnée à Frasne au mois d'avril dernier (la 29e depuis 1996), le Théâtre du Bric-à-Brac retrouvera le centre d'animation au mois d'octobre prochain pour y donner son nouveau spectacle composé de deux pièces très différentes dans leur forme mais

qui ont un thème commun.

Ce thème est celui des artistes en général vus à travers une adaptation d'un fabliau du Moyen Age et une pièce dont l'action se déroule dans un futur relatif

proche, à savoir l'an 2013.

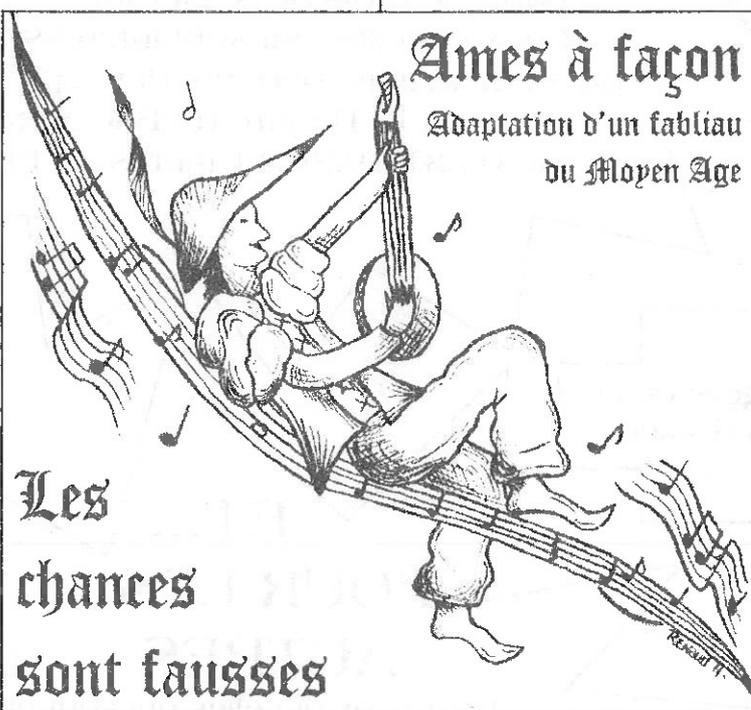
"Ames à façon", tel est le titre de l'adaptation qui a été faite à partir du fabliau "Saint Pierre et le jongleur". Ce fabliau rappelle la condition des artistes qui, durant le Moyen Age, étaient excommuniés par l'église et qui, par conséquent,

allaient directement en enfer à l'issue de leur vie. Mais les faits ou méfaits d'un certain artiste ne sont pas du tout du goût de Lucifer...

Quant à la seconde pièce, il s'agit d'une création dont le titre est "Les chances sont fausses". Dans

cette pièce, une maison de disques veut, en 2013, lancer de nouveaux chanteurs sur le marché. Après une sélection, deux candidats sont retenus. Alors tout s'enchaîne très rapidement :

signature du contrat, choix des vêtements, présentation du disque et des chanteurs auprès des radios, des télévisions et de la presse écrite, matraquage de la chanson par les animateurs et un journaliste d'une radio. Enfin, le grand jour arrive : les deux candidats retenus font leur premier plateau de télévision pour chanter leur tube...



Théâtre du Bric-à-Brac

ATELIER THEATRE POUR LES 11-13 ANS

En liaison avec Familles Rurales,
le Théâtre du Bric-à-Brac envisage d'ouvrir
un atelier Théâtre pour les 11-13 ans
à partir du mois de septembre 1999.

Ceux et celles qui sont intéressés
par cette activité peuvent dès à présent
contacter le Théâtre du Bric-à-Brac
au 03.81.49.86.41 (après 18 h).

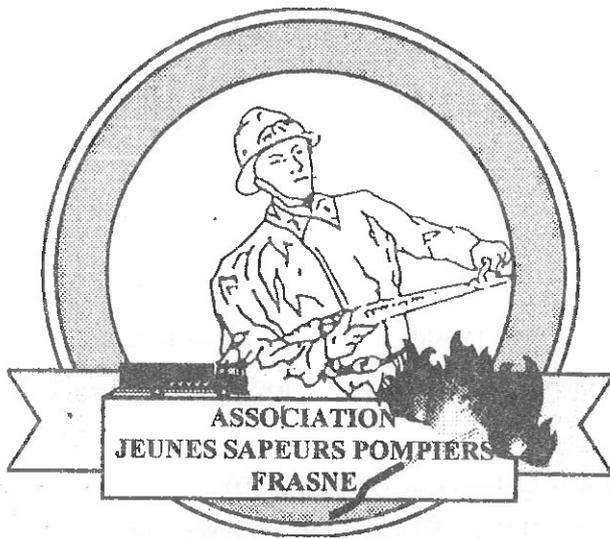
"Engagez-vous !"
qu'ils disaient

...

ET... POUR LES AUTRES

Pour ceux et celles qui sont un
peu (ou beaucoup) plus âgés,
qu'ils se rassurent : le Théâtre
du Bric-à-Brac peut aussi les
accueillir pour son prochain
spectacle à partir du mois de
septembre. Contactez très
rapidement la troupe au
03.81.49.86.41 ou au
03.81.49.84.20 (après 18 h).

A bientôt !



Si tu es né(e) entre le 1^{er} juillet 1985 et le 1^{er} mai 1987,
que tu as envie de découvrir le métier de sapeur pompier,

alors viens nous rejoindre
à la section Jeunes-Sapeurs-Pompiers de Frasne

Tu pourras apprendre la vie en groupe
et le travail d'équipe.

Tu pourras acquérir des notions de secourisme,
d'incendie et faire du sport.

Renseignements et inscriptions
(dans la limite des places disponibles)
chez Lt Comte François au 03 81 49 82 48

ou

chez Cap Piganiol J.Claude au 03 81 49 88 12

Inscriptions jusqu'au 6 septembre 1999
dernier délai

I. **Qu'est-ce que l'A.D.M.R. ?**

L'ADMR **Aide à Domicile en Milieu Rural** est un réseau d'associations locales de type loi 1901 à but non lucratif qui a pour **objectif,** au niveau **local :**

- 1) D'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes et les quartiers où elle exerce son action. Pour ce faire, elle assure la responsabilité matérielle et morale de la marche d'une ou plusieurs branches d'activité pouvant concourir à la réalisation de cet objectif. Elle est, ou peut devenir, employeur de toutes les personnes utiles à cette action, notamment dans le domaine de la vie quotidienne, du socio-éducatif, de la santé et du développement local.
- 2) De développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert en faisant participer les familles, notamment celles ayant bénéficié de l'action de l'association.

Les associations locales ADMR du Doubs sont au nombre de **30**

Elles sont animées et gérées, à titre gratuit, par un réseau de **plus de 500 bénévoles.**

L'ADMR a été créée **en 1947** dans un grand élan de solidarité, au service des familles. Elle rayonne sur un vaste secteur **rural** composé de **354 communes** où résident **118.204 personnes**.

4 éléments majeurs caractérisent le service offert par les associations locales de l'ADMR :

Généraliste	Une démarche généraliste qui permet de proposer et d'apporter à chacun le service spécifique dont il a besoin.
Proximité	Une démarche de proximité adaptée aux réalités locales.
Solidarité	Une démarche de solidarité citoyenne fondée sur l'engagement du bénévole local.
Professionnalisme	Une démarche professionnalisée qui vise à offrir des services de qualité et à créer de vrais emplois.



FAMILLES RURALES

FRASNE- DOMPIERRE

Notre association apprécie ce bulletin municipal car c'est l'occasion pour elle de vous faire part de ses activités et de ses projets.

En effet, si des activités très prisées fonctionnent déjà depuis plusieurs années (C.L.S.H. d'été et de printemps, journées carnaval, brocante, etc.) d'autres sont à l'étude, notamment la possibilité pour les communes de Frasne et Dompierre de mettre en place une ludothèque pour les enfants de 0 à 6 ans.

Cette ludothèque itinérante, gérée par la fédération départementale de Familles Rurales viendrait sur la commune un après-midi par semaine ou par quinzaine.

Grâce à ses jeux innovants et éducatifs, elle permet à tous les enfants de découvrir d'innombrables possibilités de jeux et contribue ainsi au développement de l'enfant.

Mais la ludothèque est avant tout un formidable lieu d'intégration et de rencontre pour tous les parents qui accompagnent leurs enfants.

De plus elle permet aux enfants de faire connaissance avant leur première année d'école.

Ces points de rencontre deviennent rares dans nos villages ruraux et c'est important pour toutes nos familles du secteur d'avoir un endroit, un lieu d'échange et de convivialité autour du jeu et des enfants.

Un deuxième projet cher à l'association continue à se réaliser: c'est la mise en place d'actions pour les pré-ados.

Une équipe d'animation travaille pour sa concrétisation et déjà un groupe d'une vingtaine de jeunes s'est constitué mais bien sûr reste ouvert à tous ceux qui voudraient les rejoindre.

Enfin, et c'est une chance pour l'association, l'embauche d'Orlane, emploi jeune, qui 6 heures par semaine est à la disposition de l'association. Elle sera chargée notamment d'un service d'aide aux devoirs pour les enfants du collège de Frasne dès la rentrée prochaine.

L'association espère ainsi continuer à jouer son rôle, à savoir répondre aux attentes et aux besoins de toutes les familles du secteur.

Pour le Conseil d'Administration, le Président,
Dominique Marmier

FAMILLES RURALES SUR LE TERRAIN

Centre de loisirs des vacances de Pâques

Une quarantaine d'enfants ont fréquenté le centre de loisirs de Pâques, du 12 au 16 avril. Diverses activités étaient au programme: activités manuelles, expressions corporelles; foot, handball, pétanque, une sortie en train appréciée par tous, au ball-park à Pontarlier.

La semaine s'est terminée par une petite fête présentée aux parents, avec des saynètes, des chants, une danse folklorique et le goûter avec des crêpes préparées l'après-midi. Merci aux animatrices, Aline, Anne-Lyse, Sonia et Stéphanie, pour cette joyeuse semaine que les enfants pourront retrouver au centre cet été.

Actions Jeunes

Familles Rurales a réuni les pré-ados en fin d'après-midi le 27 mars 1999 en vue d'échanges sur des activités ou des thèmes qu'ils souhaiteraient aborder au cours de futures rencontres. Vingt-cinq pré-ados ont répondu à l'invitation et remis leur questionnaire d'activités pour établir le programme à venir.

Depuis trois rencontres ont eu lieu en mai avec une vingtaine puis une quinzaine de participants car beaucoup d'entre eux ont d'autres activités dont les horaires se chevauchent quelques fois. Les thèmes étaient: « crêpes-party », « chasse au trésor » et « un cadeau pour ta maman ».

Deux autres rencontres sont prévues en juin, les 12 et 26 juin avec un barbecue et diverses animations.

Le programme des rencontres est affiché au fur et à mesure des dates, au collège, à l'école primaire et à l'Art Scène, ainsi que les horaires.

MINI-CAMP: Du lundi 2 au vendredi 6 août 99, nous proposons un mini-camp pour les jeunes de 11 à 13 ans. Les inscriptions s'effectueront à l'Art Scène jusqu'au 15 juillet. Ce mini-camp est basé sur la découverte de la nature (randonnées, équitation, baignade, ...) et se situera à Rochejean.

FRASNE

28^{ème} FÊTE DES MYRTILLES

THEME: LE TRAIN

EXPOSITION DE MATERIEL SNCF ET CFF
MODELISME FERROVIAIRE
CARTES POSTALES ANCIENNES

SAMEDI 7 AOUT 1999

OUVERTURE DE L'EXPOSITION
DE 14 heures à 19 heures

DIMANCHE 8 AOUT 1999

OUVERTURE DE L'EXPOSITION
DE 10 heures à 19 heures

2 ALLER-RETOUR FRASNE-PARIS 1ère classe A GAGNER

PENDANT CES 2 JOURS
MUSIQUE ET ANIMATION ASSUREES PAR « MAGIC ANIMATION »
STRUCTURE GONFLABLE

L'EXPOSITION AURA LIEU DANS LA COUR DE LA GARE SNCF
L'ENTREE SERA GRATUITE

SAMEDI 7 AOUT 1999

13 heures : **CONCOURS DE PETANQUE** (doublettes formées)

22 heures : **BAL DES MYRTILLES**

DIMANCHE 8 AOUT 1999

11H30: **APERITIF CONCERT** AVEC « LES AMIS DE LA MUSIQUE »

19 heures : **REPAS DANSANT**

VENTE DE TARTES AUX MYRTILLES DURANT TOUT LE WEEK-END

DERNIERE MINUTE

NOUS ESPERONS LA VENUE D'UNE MACHINE A VAPEUR SUISSSE

REVEILLON DE L'AN 2000

ORGANISE PAR LE COMITE DES FÊTES DE FRASNE

REPAS PREPARE PAR LE RESTAURANT « LA GRANDE SEIGNE »

SOIREE ANIMEE PAR « MAGIC ANIMATION »
(sono ayant animée la fête des mères en 1997 et 1998)

CONTACTEZ VOS AMIS ET SOYEZ PRETS
POUR LA VENTE DES PLACES
(ELLES SERONT LIMITEES A 300)

NOTRE OBJECTIF ?

QUALITE DES REPAS

DE L'AMBIANCE

DES DECORS

LE PRIX ?

MOINS DE 300 FRANCS PAR PERSONNE

NOUS COMPTONS SUR VOUS
POUR CETTE DERNIERE NUIT DES ANNEES 1900

FRASNE

FETE DES TIREURS DE TOURBE

Samedi 17 juillet 1999

une journée sur le

Chemin des tourbières

pour découvrir les tourbières du secteur
Départ à 9h devant la mairie - repas tiré du sac à midi-
retour vers 17 heures

le chemin passe par les Ecoulans,
la tourbière des Levresses
la sarre à cordier
la tourbière vivante
le creux au lard
la tourbière du forbonnet

(Repas de midi au pique nique du forbonnet)
la tourbière de la queue de l'étang

pâture du forbonnet
Retour au pique -nique du forbonnet

=====
Inscription gratuite- Bulletin à retourner à Lucien BOLE ou à la
mairie pour le 14 juillet

NOM..... Prénom.....
Nombre de personnes participantes :

Signature,

Dimanche 18 juillet

9h30: visite guidée de la
tourbière de la queue de l'étang

11h30 : apéritif concert avec la clique
de Boujailles

12h30: repas des tireurs de
tourbe avec la soupe aux pois de Frasne

15h30: tirage de la tourbe comme au
siècle dernier

Rendez-vous au pique-nique du
Forbonnet

En cas de pluie le repas sera servi à la salle des fêtes

Organisation
COMITE DES FETES DE FRASNE

L'Art-Scène

JUIN: Exposition Aquarelle de Mme GOGUILLY
Nombreux villages et sites comtois présentés
(Entrée libre)

JUILLET: Exposition de Mr LACOSTE
Dessins au crayon de papier des paysages franc-comtois
Exposition de Mr MOINGEON
Photographie « Orchidées »
(Entrée libre)

Animation

Théâtre de marionnettes « Compagnie des Oreilles »

JEUDI 8 JUILLET : Légende chinoise

LE ROI DES SINGES avec des marionnettes à fils

JEUDI 15 JUILLET : **GUIGNOL** et le voleur de lapin

JEUDI 22 JUILLET : Théâtre d'ombres

LE ROI DES SINGES

JEUDI 29 JUILLET : **GUIGNOL** et le secret de la salamandre

(Entrée 10 F)

AOUT: Exposition de DANIELA

Peinture à l'huile

Mme PITON viendra dédicacer son livre

SEPTEMBRE: Exposition de Mr MOINGEON

Photographie « Les champignons »

OCTOBRE: Exposition de Mr REBOUT

Animaux fantasmagiques

NOVEMBRE: Exposition de mosaïques

ETAT CIVIL 1998

17 NAISSANCES

BOURGEOIS Corentin Paul Raymond à PONTARLIER	16 Août
COEURDEVEY Noël à BESANCON	18 Octobre
DREZET Océane Geneviève Laurent à PONTARLIER	15 Mai
FICHET Karine Maude à PONTARLIER	19 Décembre
FOURNIER Antoine Dominique Eric à PONTARLIER	12 Mars
GRONDIN Mathilde Isabelle à PONTARLIER	04 Avril
GRUSS Marie Annick Sophie à BESANCON	10 Juin
HERTER Charline Slavka Aurélie à PONTARLIER	11 Juillet
LECLERC Marjolaine Louise Clara à PONTARLIER	19 Juillet
MACLE Célia Meggie Clarisse à BESANCON	13 Avril
MARMIER Alex Arnaud Jean à PONTARLIER	06 Novembre
MARMIER Charlotte Julie à PONTARLIER	14 Mai
MARMIER Estelle Nadia Noëlle à PONTARLIER	24 Août
MOUREL Alexane Fabienne Justine à PONTARLIER	09 Novembre
PARIS Maxime Philippe Nadine à PONTARLIER	17 Septembre
PERNIN Dylan Davos à PONTARLIER	23 Juillet
VUILLEMIN Matthieu Michel Sylvie à PONTARLIER	29 Janvier

6 MARIAGES 1998

CHAGROT Patrick Jean Baptiste	
GIRARD Odile Colette Paulette	5 Décembre
LANQUETIN John Jean-Marie	
BLATEYRON Marie-Cécile Jocelyne	19 Décembre
PETITE Christian Raymond Marcel	
MAIROT Jocelyne Danielle Mauricette	22 Août
VIEILLE Laurent Germain Claude	
FAIVRE Marielle Jocelyne Danielle	11 Avril
VUITTON Jean-Pierre Maurice	
DELACROIX Catherine Sylvette Henriette	23 Mai
ZIMMERLIN Franck	
SALVI Florence Alessandrina	13 Juin

DECES 1998

BENOIT Daniel Henri Marie	9 Mars
BOUQUEROD Marie Lucienne Suzanne	06 Avril
CAPPELAERE Luc	01Avril
COEURDEVEY Noël	29 Octobre
DROZ-VINCENT Juliette Marie Césarine	30 Octobre
FUMEY-HUMBERT Madeleine Marthe	16 Octobre
LAIGNER Philippe Joël Marie	27 Février
LEPEULE Francis Joseph	18 Octobre
MACLE Célia Meggie Clarisse	23 Avril
MARMIER Madeleine Marie-Louise	05 Février
PAGET Odette Noémie	05 Novembre
POULIN Roger Maurice Joseph	20 Novembre
PUTOD Louis Roger Aimé	14 Mai
RABUT Berthe	15 Avril
SAILLARD Dominique Michel Joël	13 Juin
VERNEREY Cécile Marie Cysèle	12 Février

ENFANTS NES EN 1953 ET 1954

En haut de gauche à droite:

Jean-Louis CHAPUIS - Jocelyne ROUX - Joël VUILLEMIN - Marie-Christine MAIRE

Deuxième rang de gauche à droite:

Daniel LANDRY-- PESEUX - Dominique GARNIER - Yves BERQUAND - Marie-
Annick MICHOND - Danielle LAMBERT - Martine JAY-Yvonne DONZE-----

Troisième rang de gauche à droite:

Benoit MARMIER - Jean-Luc MARMIER - Christian YOTTI - Elisabeth MARCHOIS -Hervé
MASSON - Marie-Noëlle COURDIER - Gérard RENAUD - Pierre VIENNET - Denis TYRODE
- Sylviane POINSOT

Assis de gauche à droite:

Odile PAULIN - Marie Jacques MARMIER - DUFFOUR - Marcelle BOUDOT -
Yvonne BETTINESCHI - Elisabeth JACQUES - Jacqueline BURLET - Michel CHAGROT

Assis devant de gauche à droite:

Jocelyne Parriaux - Maryline DEGOUTIN

Les personnes identifiant les inconnus des photos ci-contre sont invitées à en faire part à la
Mairie.

ENFANTS NES EN 1957

Debout de gauche à droite:

----- - Michel POINSOT - COURDIER
Dominique - Jean-Michel GUYON - Jean-Pierre BARTHOD - Daniel PETITE -----
-CONCHE (?) - Colette VAUCHEZ - Michèle BAILLY - Sylvie LOUVRIER - Dominique IOTTI -
Thierry POINAT - Doris BETTINESCHI ----- Chantal JEANNIN -----
----- Evelyne MARMIER - Brigitte RENAUD - Patricia LANDRY - Marie-Laure
GRANDJEAN - Françoise MARMIER - Françoise IOTTI

Assis de gauche à droite:

Patrick CHAGROT - Gabriel REBOUILLAT - André LEPEULE -----
Nathalie GODIN -----



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



